

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur : HENRI BOURASSA.

QUINZE ANS APRÈS

Hier, pendant que la foule indifférente cherchait un peu de fraîcheur et de repos, une couple de cents jeunes gens, réunis dans la salle des conférences de la Faculté des Arts, à Laval, discutaient de leurs intérêts collectifs, marquant le fruit de leur expérience, formaient des projets pour l'avenir. Il y avait là des professionnels, des universitaires même, des employés de commerce, des ouvriers, des cultivateurs. Les uns venaient de Montréal, les autres de Québec, des Trois-Rivières, de Joliette, de Sherbrooke, d'Ottawa, de Toronto même. Délégués officiels des cercles, membres du comité central, représentants des unions régionales, ils tenaient, en compagnie de leurs aînés, le quinzième conseil fédéral de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

Quinze ans déjà ! Il semble pourtant qu'ils sont d'hier, ces jours où quelques jeunes gens se groupaient pour réaliser un rêve auquel les sceptiques et les sages promettaient un si prompt évanouissement. On en avait tant vu naître de ces sociétés que l'apathie, les dissensions intestines, la force centrifuge des nécessités quotidiennes, le brusque refroidissement d'un ardeur sans lendemain avaient tôt conduites au tombeau. La place de celle-là semblait toute prête à côté de ses aînées. On trouvait-elle d'ailleurs le gros des recrues, sinon chez des collègues sans expérience, que le contact des réalités aurait tôt fait, pensait-on, d'arracher à leurs hautes rêveries ? Et comment pouvait-elle espérer maintenir ses cadres, les affermir, quand elle n'offrait à ses membres aucun avantage matériel, quand elle exigeait deux sacrifices, stricte surveillance, rigoureuse discipline, quand elle les exposait aux railleries stupides ou à l'incompréhension lourde ?

Elle a vécu pourtant, et c'est un premier triomphe ; elle a vécu et, s'il lui reste de larges progrès à réaliser, si elle n'a pas encore conquis dans les sphères professionnelles la situation qu'elle voudrait, si elle n'a point assez profondément entamé les milieux agricoles et ouvriers, elle a obtenu des succès considérables. Elle compte plus de cent cercles et près de deux mille membres, répartis par tout le pays. Des milliers de jeunes gens ont passé par ses rangs et gardé de ce passage une empreinte plus ou moins profonde. Elle a mené de grandes campagnes d'intérêt national, tel le pétitionnement pour la loi Lavergne, telle encore l'ardente et longue campagne en faveur de la minorité franco-ontarienne. Elle a fourni à maintes œuvres nouvelles ou anciennes des éléments précieux. Le souple mécanisme de ses cercles et de ses unions régionales constitue l'une des meilleures armes dont nous puissions disposer pour les luttes religieuses ou nationales. Un mot d'ordre du comité central, qui siège à Montréal tous les vendredis, a tôt fait de provoquer dans tout le pays un mouvement d'ensemble, déjà puissant. Sans prétendre qu'ils atteignent la perfection, ou qu'ils réalisent pleinement leur idéal, les cercles continuent de former une jeunesse qui a le goût de la discipline, le sens des réalités supérieures, le désir de se dévouer à quelque chose qui la dépasse, la volonté de vivre intégralement sa foi.

Les hommes qui ne voient que la surface des choses avaient cru que l'effort religieux demandé à ces jeunes gens aurait tôt fait de rompre leurs rangs, que cette apparente rigueur les effraierait. Elle a pu éloigner quelques faibles ; elle a été, de toute évidence, le principe même de la vie et du succès de l'œuvre. C'est la puissance du sentiment religieux qui a groupé et orienté vers un but commun tant de dévouements ; c'est elle qui a maintenu, fortifié et fécondé tous les efforts.

La conscription, pour peu que la guerre se prolonge, apportera à l'Association de la Jeunesse la plus grande crise de sa carrière. Elle fauche dans les rangs de ses jeunes gens et risque de désorganiser ses cercles. Mais ses chefs ne songent point au découragement. Ils sonnent au drapeau et réclament de tous un maximum d'efforts, l'exécution rapide de mesures d'urgence.

Si l'appel est entendu, cette crise peut être le principe d'un essor nouveau, d'une prospérité plus grande. Elle facilitera peut-être le groupement des anciens qui, en face des vides béants et des besoins qu'ils créent, sentiront comme en France qu'ils doivent quelque chose encore à l'Association qu'ils avaient cru pouvoir laisser à l'exclusive sollicitude de leurs jeunes camarades ; elle précipitera l'organisation des avant-gardes, réservoir des forces futures et condition du progrès normal de l'œuvre.

Jusqu'ici, à de rares exceptions près, l'Association a recruté ses membres soit dans les collèges, soit parmi les jeunes gens sortis depuis quelques années des écoles primaires et commerciales. Il lui a fallu commencer par la base la formation de ses membres. La tâche est particulièrement ardue — on le comprend — dans les milieux où il faut s'adresser à des jeunes gens déshabitués déjà de l'étude, pris par de multiples distractions. L'objet des avant-gardes, sorte de cercles préparatoires qui s'inspirent de l'esprit et des méthodes de l'Association, est de préparer aux cercles des recrues toutes formées, déjà prêtes à prendre leur place parmi leurs aînés. Dans les collèges, la transition se fera tout naturellement de l'avant-garde au cercle ; dans les autres maisons d'enseignement, le groupement nouveau facilitera le recrutement des avant-gardes post-scolaires qui recueilleront les jeunes gens entre leur sortie — trop hâtive, hélas ! en bien des cas — de l'école et l'heure où leur âge leur permettra d'entrer dans les cercles.

Ce n'est point la conscription qui a fait reconnaître la nécessité des avant-gardes. Elles existent depuis longtemps en France, elles ont démontré leur profonde utilité. Ici même leur fondation préoccupait depuis un certain temps les chefs de l'Association et une douzaine de cercles déjà nées. Mais la conscription, avec les vides qu'elle menace de créer, a fait mieux sentir l'urgente nécessité de hâter ce travail d'organisation.

Il a reçu l'efficace appui de nombreux éducateurs, religieux et laïques. Tous, il faut l'espérer, voudront demain mettre l'épaule à la roue. C'est une besogne de salut national et de sauvegarde religieuse.

De quoi demain sera-t-il fait ? Dans l'armée même, les conscrits de l'A. C. J. C., s'ils sont fidèles à l'esprit de leur association, pourront, non seulement faire du bien, mais gagner à l'œuvre des sympathies et des adhésions nouvelles. La caserne, la vie des camps les mettront en contact avec des jeunes gens de milieux différents, avec des camarades qu'ils n'auraient jamais rencontrés autrement. A moins qu'ils se démentent, ils sauront rendre utile et fécond ce contact inattendu.

Noblesse oblige.

Omer HEROUX.

A L'ABATTOIR MUNICIPAL

UN DEFI A L'OPINION PUBLIQUE
— M. LE SÉNATEUR DAVID — LA
COMMISSION.

M. E. W. Villeneuve a exercé, pendant deux ans, la charge de commissaire de la ville de Montréal. Il a donc quelque expérience en matière municipale, d'autant plus que amis et ennemis lui reconnaissent un esprit futurier, avide de se renseigner. Nul n'a plus que lui observé le rouage administratif, nul ne s'est autant préoccupé, sauf le maire, de la façon dont les fonctionnaires s'acquittent de leur travail, comme l'a établi

avec éclat, et peut-être même trop d'éclat, Penquett Savard.

M. Villeneuve a été le principal artisan de la réforme de la police ; pour faire place à la nouvelle direction, il s'est chargé de miner l'ancien. On peut dire que le chef Campeau lui doit son congé actuel, comme il lui devra, vraisemblablement, sa mise à pied définitive.

L'attention qu'il a consacrée au service de la police, M. Villeneuve l'a tournée, avec la même ardeur, vers le service des incendies. On se souvient qu'il a réclamé, avec insistance, une augmentation de solde pour les agents et pour les pompiers, après s'être assuré de la somme de travail accomplie par les uns et les autres. Il n'avait pas attendu de pénétrer au bureau des commissaires, ni même de se mettre sur les rangs comme candidat, pour s'occuper activement, ainsi qu'on le sait, des affaires municipales. Il nous semble donc clairement établi que M. Ville-

neuve est l'un des citoyens de Montréal qui connaissent le mieux les fonctionnaires, et en particulier, les hauts fonctionnaires, et que d'autre part, on ne le peut soupçonner d'aucune sympathie pour l'ancienne administration de la police, pas plus qu'on ne peut croire qu'il s'amuserait à mettre des obstacles futilités à une réorganisation qu'il a sollicitée et préparée.

La brève, mais énergique dénonciation que l'ex-commissaire a faite, dans la "Presse" de samedi, de la permutation du sous-chef des pompiers, Mann, au poste de sous-directeur de la sûreté, mérite donc qu'on s'y arrête.

M. Villeneuve y déclare, en substance, que M. Joseph Tremblay vient de faire un premier faux pas ; que la nomination de M. Mann est un défi à l'opinion publique pour deux raisons, d'abord, parce que celui-ci ne parle pas un traitre mot de français, et ensuite, parce qu'il n'a aucune expérience en matière de police.

Si M. Villeneuve dit vrai, M. Tremblay vient de commettre, avec l'assentiment des commissaires, c'est-à-dire du gouvernement de Québec, un acte d'une incroyable audace : nommer à la tête de deux corps, dont l'immense majorité des recrues est de langue française comme l'immense majorité des contribuables, un monoglotte anglais, c'est, en effet, un défi à l'opinion publique, le renversement de toutes les coutumes établies, une offense grave envers les droits de la majorité de la population de Montréal, qui supportera très mal ce crachement. Il nous semble que le récent internement, par le gouvernement provincial, dans l'un des plus beaux forages de la province, d'un unilingue, dont les lèvres étaient encore humides des crachats qu'il avait lancés sur notre système scolaire, devrait combler la mesure, et que M. Gouin, si, encore une fois, M. Villeneuve a dit vrai, demandera à ses marionnettes de faire emploi de plus de décence et de plus de diplomatie, et de rapporter cette nomination révoltante d'un incapable ou d'un fanatique.

Car il n'y a pas d'alternative : si M. Mann ignore le français, c'est par inintelligence ou fanatisme. Il a vécu vingt ans avec des collègues français ; il a passé toute sa vie à Montréal. Dans de pareilles circonstances, il fut être obtus pour ne pas arriver à apprendre le français, pour ainsi dire, par endosmose, comme les Canadiens français sont forcés d'apprendre l'anglais ; ou, s'il est intelligent, il s'est consciemment refusé à l'apprendre. En quel cas, il y a des motifs, doublement sérieux pour qu'il ne lui confie pas des fonctions extrêmement importantes qui peuvent placer celui qui les exerce en face de situations délicates, où il faut user de tact et de modération. Et on mettrait à ce poste un homme qui n'a pas pu acquiescer les connaissances qu'on exigera désormais, a dit le chef Tremblay, d'un pompier ou d'un agent de troisième classe !

Il n'est pas de situation à Montréal où la connaissance des deux langues soit plus indispensable, et malgré les bonnes raisons que nous avons de croire à la véracité de M. Villeneuve, nous hésitons à penser que M. Tremblay ait pu proposer et les commissaires ratifier une sottise semblable. Evidemment, M. Mann parle et écrit couramment le français et l'anglais, ou encore les journaux auront lancé inconsidérément dans le public une domination dont il a été la victime question autour de la table de l'administration.

Un bureau des commissaires qui délibère en anglais, un conseil ayant à sa tête un leader ignorant du français, une commission provinciale des tramways dont les séances sont conduites en anglais, l'un des plus hauts fonctionnaires municipaux qui ne parle que l'anglais, ce serait Montréal à l'envers. Evidemment, nous à qui on a raconté toutes ces balivernes et qui y ont mordu ont avalé des canards de belle taille. L'ailleurs, serait-il possible que les commissaires qui viennent priver de pain tant de familles, en congédiant de vieux employés à qui on n'a même pas eu la délicatesse d'offrir un permis de mendicité provincial, puissent l'inconscience jusqu'à créer de nouveaux postes au moment où on prétend en sacrifier d'anciens, au moment où le "Star" leur conseil habituel vient de tonner contre le trop grand nombre d'"assistants" ?

Nous nous attendons à un démenti à brève échéance, avant même que M. Mann aille faire ses quinze jours indispensables d'apprentissage à New-York.

Le "Star" insinuait, en annonçant que M. David prend une retraite bien méritée, que le greffier de la ville — appelons-le ainsi puisqu'il affectionne ce titre — avait depuis longtemps passé son travail à M. René Beausé. Rien n'est plus injuste que cette insinuation contre laquelle proteste la verte et active vieillesse de M. le sénateur David, et nous sommes sûrs que son assistant, à qui l'Unité a ancienne amitié, en sera le premier indigné.

M. David a rempli, toujours avec une conscience remarquable, tous ses devoirs. Il ne manquait que très rarement, malgré son grand âge, les séances du conseil et venait en ces dernières années d'accepter une charge nouvelle en prenant la présidence de la commission de la bibliothèque. Nul n'était plus que lui au courant des affaires municipales. Il s'exprimait même sur ce sujet avec la plus entière liberté d'esprit, et a indiqué, l'hiver dernier, si nous avons bonne mémoire, certaines des causes de l'embarras financier de la ville qui ont dû déplaire, en certains quartiers, pour le moins autant que les campagnes si utiles qu'il a entreprises en faveur de la colonisation contre l'inertie de la province.

M. David a donné l'exemple d'un labeur qui ne s'est pas ralenti avec

l'âge et d'une activité qui a, tous les jours dépassé les cadres étroits de ses fonctions municipales. D'une politesse et d'une affabilité charmantes dans ses relations avec le personnel nombreux placé sous ses ordres, son départ ne laissera que des regrets.

Chaque jour, pour ainsi dire, amène une nouvelle tournée de congédiements à l'hôtel de ville, mais il est de moins en moins question de cette commission du service municipal dont on nous laissait pourtant prévoir la formation. Nous persistons à la réclamer.

Les moins que les fonctionnaires, qui se trouvent privés du jour au lendemain de leur gagne-pain, puissent exiger c'est qu'on les fasse comparaître, avec tous les autres membres du même service, devant une commission indépendante et que ce soit celle-ci qui, après examen, en prenant en considération la compétence, les états de service et la conduite décide que tel doit s'effacer et tel rester. Que les commissaires fixent les chiffres du nouveau budget, qu'ils déclarent qu'ils ne pourront pas dépasser la somme de tant pour salaires et gages dans chaque département et que la commission soit chargée d'adapter le personnel à cette réforme budgétaire. Dans une foule de cas, étant donné les finances actuelles de la ville et la difficulté à se trouver un emploi, certains fonctionnaires congédiés seraient heureux d'accepter un poste moins rémunéré et rien ne serait plus facile que de leur donner, s'ils réussissaient à établir leur aptitude à le remplir devant une commission, puisqu'on a fait rentrer de nouveaux fonctionnaires dans certains bureaux.

La commission du service civil donnera couleur de justice aux congédiements qu'elle effectuera ; tous ceux dont se rendra coupable la nouvelle commission administrative auront couleur d'arbitraire et susciteront des colères contre le gouvernement provincial qui l'a enfantée.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

"THE PUBLIC BE..."

(Carnet d'un exploit.)

C'est samedi, vers une heure. Il tombe une pluie de déluge. Les citoyens, pris au dépourvu, sans parapluie, cherchent les tramways. Les tramways ne marchent pas.

— A quelle heure le prochain train ? demande un loustic. — Est-ce que je sais, moué ? répond le conducteur. N'importe. Les gens s'entassent dans les voitures. C'est un abri, s'il est immobile. La compagnie prête les cinq sous... en attendant d'en exiger six. Les minutes passent. Les tramways ne bougent pas. Il fait presque noir, comme à onze heures à l'horloge de M. Borden. Les voyageurs qui ont des trains à prendre s'impatientent. Ça ne fait rien. Les tramways font toujours le mort.

Une heure dix. Une voiture s'illumine, démarre, une autre suit. Ces messieurs du tramway marchent. Les voyageurs regardent leurs montres. Pourront-ils arriver avant l'heure du départ, aux gares ? La pluie tombe maintenant par larges ruelles. Sous les avants, dans l'encoignure des portes, partout, des gens attendent, qui, sitôt le tramway arrivé, se bousculent, avec leurs sacs et leurs parapluies, — s'ils en ont, — pour grimper dans la voiture.

Un tramway déborde. Il descend à grande allure la rue Saint-Denis. Un y étouffe. Près Craig, le conducteur fend la foule, va en avant, commence à distribuer des correspondances. — "Ce tramway-ci va à la shed", dit-il, imperturbable, aux gens qui l'interrogent. — "Pourquoi ?" — "Ordre de l'inspecteur." — "Mais il pleut à noyer un canard ! — Ça fait rien, j'ai mes ordres. — M... compagnie ! C'est scandaleux... C'est toujours la même histoire... mangèrent des voyageurs. Le bonhomme continue sa distribution comme s'il faisait des faveurs. Jurons des gens qui pestent. Une femme avec deux enfants et sans parapluie ni manteau dit : "Je reste dans le tramway." "On s'en va à la rue Côté, vous débarquez bien là", dit le bonhomme. Coin Place d'Armes. — "Tout le monde débarque", crie la compagnie. Et tout le monde, sous une pluie effroyable, descend dans la boue, tandis que les quelques rares parapluies s'accrochent aux chignons ou culbutent des chapeaux dans les flaques.

Une heure trente-cinq. Sous les avants d'un magasin juif, la foule attend, résignée, toute trempée, un tramway. Il n'en passe pas à destination connue. Les convois se poursuivent partir lentement. Des voitures défilent, mais en sens inverse. Du temps se passe. Un tramway, enfin, s'arrête et s'empêtre. Il s'en va... A la gare, quand les gens arrivent, les convois sont partis.

Penauds, trempés, de mauvaise humeur, les voyageurs maudissent le tramway. Mais le tramway s'en moque. Il a tordu ses cinq sous. Les voyageurs ? The public be damned ! comme dit l'énergique formule américaine.

Jean LABRYE.

BLOC - NOTES

L'avis d'un magistrat

Le juge Darling, d'un des premiers tribunaux de Londres, disait récemment, dans un procès en libelle où il avait écrit toutes sortes de lettres injurieuses à des personnages haut placés, sur le compte de sir Albert Stanley, fonctionnaire du service des transports : "Je vois par les lettres de Murray qu'il est atteint d'une sorte de manie ou de folie de ce temps-ci de guerre, dont souffrent bien des gens, dans notre pays. Il est manifestement vrai que, peut-être par suite de la longueur des opérations militaires et de la tension que cette époque-ci impose à chacun, un bon nombre de personnes qui seraient en des temps plus normaux des citoyens paisibles et respectables, ont perdu la tête au point de dire et de faire des choses dont elles n'auraient d'ordinaire aucune idée. Par exemple, voici que l'on dit dans ces lettres que sir Albert Stanley est un agent payé de l'Allemagne, qu'il désire que la victoire aille aux Allemands, qu'il est pire qu'un espion touton servant ouvertement son pays, qu'il est pire que Roger Casement, pendu pour trahison. J'en viens à cette conclusion que Murray, — comme un grand nombre de personnes qui ont comparu devant moi depuis quelque temps, — souffre de ce que je n'appellerais pas une manie, mais un dérangement d'esprit qui lui ressemble, — à dire et à faire toutes sortes de choses, les unes criminelles, les autres, simplement folles". Le juge Darling, en proférant ces paroles, exprimait une vérité qui s'applique non seulement à un tas de gens outre-mer, mais au Canada même. Car ne suffit-il pas, ici aussi, de ne pas être de l'avis de quelqu'un qui la fait au loyalisme pour se faire traiter de pro-allemand, de traître, de vendu à l'Allemagne, par des gens dont la guerre a chaviré l'esprit, — si tant est qu'il ne l'ait fait avant les hostilités ?

Le cas de M. Blondin

Le "Journal-Press", d'Ottawa, espère qu'il sera facile de trouver un mandat de député au colonel Blondin, afin qu'il reprenne son poste de ministre. Peut-être, admet-il, sera-t-il difficile de lui en trouver un dans le Québec ; "mais ce serait très bien, de la part de l'Ontario, si cette province pouvait témoigner son estime à celui qui s'est montré patriote vaillant (gallant patriot) en faisant démissionner, au bénéfice de M. Blondin, un de ses députés de langue anglaise". Le "Journal-Press" exprime toutefois l'avis qu'il se pourrait que le Québec, après tout, "revienne sur son erreur du 17 décembre". C'est à voir, tout comme il reste encore à déterminer si le Québec, ce jour-là, a commis une erreur. Que le "Journal-Press" ne table pas là-dessus pour trouver chez nous un mandat de député à quel ministère que ce soit.

Le chemin barré

Le Droit protestait justement, l'autre soir, contre la publication inopportune, par une feuille d'Ottawa, d'une caricature empruntée à un journal de Baltimore. Elle a pour titre ce mot : "Blocked" et elle montre le chemin de Paris et de la victoire, que veut forcer Hindenburg représenté par un sanglier furieux, barré par une énorme porte formée de trois drapeaux, dont le plus grand est l'anglais ; la place du tricolore est toute petite, celle du drapeau américain aussi. Ce dessin est de mauvais goût, de même que sa publication, le jour même de l'arrivée à Ottawa des Chasseurs Alpins, note justement le Droit. Il paraît bien en effet, d'après les dépêches européennes, que l'obstacle en travers du chemin de Paris, depuis des mois et des mois, c'est surtout l'armée française. Les affaires de Cambrai, l'incertitude d'après la victoire, les faits tout récents ne vont pas précisément à l'encontre de cette affirmation.

La preuve de M. Shortt

D'après le New-York Post, le discours du secrétaire pour l'Irlande, M. Shortt, où il tente d'établir la culpabilité des Sinn Féiners prisonniers sans procès, n'est guère probant. "Que faut-il penser d'un ministre qui a proféré les accusations de trahison les plus graves contre une assez importante partie de ses concitoyens et qui ne peut trouver comme preuve de ses accusations que ceci : d'abord l'affichage d'un avis que le foie et la paille requièrent "seront payés par l'armée allemande" ; ensuite, qu'une lettre trouvée sur le professeur de Valera dit que quelque chose (1) va se produire, deux mois après le déclenchement de la grande offensive allemande, en trois jours, l'autre d'autres renseignements (desquels il ne le dit pas) provenant de sources d'informations "toujours de la meilleure et de la plus sûre provenance, ainsi que le démontrèrent chaque fois les événements subséquents" ; et enfin, de l'agitation séditieuse et des discours du même genre. Il n'y a pas dans tout cela de quoi d'assez précis pour faire fouetter un chat. Il se fait toujours des discours séditieux en Irlande ; c'est la coutume. Bref, tout est si faible que c'est à peine que futile. S'il y a des preuves de trahison, le monde devrait les connaître, et le gouvernement anglais aurait le droit alors de marcher et de punir rigoureusement les traîtres ; mais il se contente d'arrêter des hommes, de refuser de leur faire un procès, et toute tentative qu'il fait pour établir devant le public l'existence d'une grande conspiration

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

s'effondre lamentablement. Il n'y a jamais rien eu de plus ennuyeux et jamais on n'a choisi de pire temps pour mêler à ce point les affaires de ce malheureux peuple", dit le Post. Cela n'est pas tout à fait dans le ton des gazettes de Northcliffe, mais l'Evening Post n'est pas non plus une des feuilles de ce brasseur de publicité.

Médecins ontariens

Certains médecins ontariens, plutôt rares, en fait, mais toujours trop nombreux, font métier, de ce temps-ci, de procurer de l'alcool aux ivrognes de leur province incapables de s'en passer, à cause de leur soit inextinguible. Le Globe demande au conseil des médecins de sa province de sévir contre ceux qu'il appelle "des commis de buvettes". Après le cas de ce médecin de Toronto reconnu coupable d'avoir, en douze jours, vendu 114 ordonnances pour de l'alcool, à \$1 chacune, il y a eu celui d'un autre praticien d'Hamilton accusé d'une offense analogue. Au procès de cet individu, un honnête citoyen, père de trois enfants, a, selon le Globe, demandé au magistrat qu'il ait trouvé un soir, chez lui, sa femme en état d'ivresse, au point que, tombée sur le plancher, elle n'avait pu se relever. "C'est une bonne femme, sauf qu'elle aime l'alcool, et je la pense sauvée, maintenant que la loi la défend d'en vendre. Et vous", dit-il en se tournant vers l'accusé, "d'un trait de plume, pour un sale dollar, vous avez empesté mon foyer, vous avez réduit à néant tout mon travail". Il est évident que le conseil médical de l'Ontario devra intervenir, pour exclure ces "commis de buvettes" et empêcher qu'ils ne contaminent les autres membres de la profession, ou ne les déshonorent. "Tout cela, abstraction faite de l'aspect légal et moral de la question, est à donner des nausées au médecin respectable qui honore sa profession et que son labeur ennoblit", conclut le Globe.

Mauvaise humeur

Un des collaborateurs assidus du Sun de Toronto, qui signe ses articles des initiales W. L. S. manifestait quelque humeur, la semaine dernière, à propos de l'enregistrement du 22 juin. Il s'est souvenu comme à cet instant tout le monde avait en l'esprit son avis en termes assez vifs : "Pour moi, j'ai déjà assez de misère à trouver où est ma pipe, où j'ai mis mes lunettes, que je ne cherche continuellement, que je ne puis m'empêcher de maugréer contre la nouvelle obligation qu'on m'impose de me rappeler dans quel poché de mon veston j'ai mon certificat d'enregistrement ; et je parierais n'importe quoi que la moitié de ceux qui ont passé par cette formalité auront perdu leur petit papier d'ici un an. Puisqu'on tenait absolument à nous numérotier et à nous cataloguer, il eût été bien plus simple et bien moins renversant qu'on nous eût traités comme on fait des bêtes à cornes sur les ranches de l'ouest et qu'on nous eût marqués au fer rouge". Si W. L. S. y tient, libre à lui. Mais la morsure du fer rouge lui ferait peut-être trouver qu'après tout, mieux vaut le chiffon de papier numéroté, quelque risque qu'il y ait de le perdre. Le bonhomme qui parlait d'une médaille à porter au cou proposait une solution moins dure que celle du fer rouge.

Des avocats prétendent qu'il n'existe plus, au Canada, d'autres en tiennent pour le contraire et persistent à dire qu'il reste dans les lois. Evidemment, l'affaire n'est pas très claire, ou il y a des avocats qui font du tintamarre pour rien, bien que leurs clients doivent les payer tout de même, en fin de compte. Un membre en vedette du barreau montréalais déclarait vendredi que l'habeas corpus reste,

L'habeas corpus

Des avocats prétendent qu'il n'existe plus, au Canada, d'autres en tiennent pour le contraire et persistent à dire qu'il reste dans les lois. Evidemment, l'affaire n'est pas très claire, ou il y a des avocats qui font du tintamarre pour rien, bien que leurs clients doivent les payer tout de même, en fin de compte. Un membre en vedette du barreau montréalais déclarait vendredi que l'habeas corpus reste,

tout comme le droit du citoyen d'y recourir. Comment Baptiste se retrouvera-t-il dans tout cela ? On ne le sait. Notons cependant que le tribunal suprême de l'Alberta vient d'accorder à un client de M. R. B. Bennett, son élargissement à la suite d'une demande de libération par bref d'habeas corpus. Notons aussi qu'il s'agit en l'espèce d'un jeune homme de moins de 23 ans, conscrit en vertu du récent arrêté ministériel abolissant toutes les exemptions pour les hommes après le port des armes de 20 à 22 ans inclusivement. Quatre magistrats se sont déclarés favorables à l'élargissement temporaire du jeune homme qui, selon M. Bennett, ne peut être conscrit, parce que, légalement exempté en vertu de la loi du service militaire, il ne peut redevenir conscriptible par suite d'un changement quelconque dans cette loi par simple arrêté ministériel. La question est d'un intérêt extrême, car il y a 40,000 jeunes gens dans le cas de ce conscrit. M. Bennett, pourtant ultra-loyaliste, affirme que nul arrêté ministériel ne vaut, pour modifier légalement les termes d'une loi votée par les Chambres. Les tribunaux d'appel lui donneront-ils raison ? Et voit-on quel tapage les journaux loyalistes feraient autour de l'arrêt du tribunal, si c'étaient des juges canadiens-français du Québec qui l'eussent rendu ?

Le bacon

Un journal note que Londres reçoit plus de lard fumé qu'elle en demande et que l'Amérique continue de lui en envoyer régulièrement. Les mangeurs de lard fumé, ici, qui doivent s'en passer parce qu'il est maintenant rare et très cher, ne manqueraient pas de souhaiter que Londres en achète maintenant moins, pour qu'ils puissent se remettre à en goûter.

G. P.

L'AVEU DE M. HENRY

A quelque chose les élections sont bonnes...

On a fait une, de ce temps-ci, dans East York. Il s'agit de renouveler le mandat de M. Henry, fait ministre de l'Agriculture dans le cabinet Hearst, et M. Henry a pour adversaire un M. J. S. Galbraith qui réclame l'interdiction de l'enseignement du français dans toutes les écoles publiques et séparées de l'Ontario et la suppression totale de l'allemand dans des écoles publiques et séparées, dans les high schools et les universités de la province. Cela a amené M. Henry à s'expliquer sur la question de langue.

Et M. Henry, d'après le Toronto News, une feuille ministérielle qui nous a toujours accusés de calomnier le gouvernement quand nous disions sa politique hostile à notre langue, a déclaré (voir le News du 25 juin, page 10, colonne 6) que l'OBJET FINAL DU RÈGLEMENT XVII EST LE DÉPLACEMENT GRADUEL DU FRANÇAIS PAR L'ANGLAIS. (He then took up the various planks in Mr. Galbraith's platform, explaining that the ULTIMATE END OF REGULATION XVII WAS THE GRADUAL DISPLACEMENT OF FRENCH BY THE ENGLISH LANGUAGE.)

Retenons cet aveu. Il a le mérite de la franchise et déchire tous les masques. — O. H.

POUR LA CONFÉDÉRATION

Ceux qui ne l'ont pas encore lue feront bien de prendre la résolution de lire, en cet anniversaire de la Confédération, la Confédération canadienne — ses origines de M. l'abbé Groulx, l'un des grands succès de librairie de l'année.

Prix : 75 sous, plus 5 sous pour le port, aux bureaux du Devoir et dans les principales librairies.

L'INDISPENSABLE

Deux carnets pour un seul coupon

Le DEVOIR publie aujourd'hui, en page 2, un coupon donnant droit au porteur à deux carnets INDISPENSABLES, moyennant le versement de 5 sous pour chaque carnet. Pour recevoir les carnets par la poste, il faudra, en plus des 5 sous pour chaque carnet, ajouter un timbre d'UN sou pour chaque carnet.

Le carnet, justement appelé l'INDISPENSABLE, parce que tout le monde le doit posséder, sert, sur l'un des côtés, de CARNET D'IDENTITÉ, tandis que sur l'autre on pourra coller le certificat d'enregistrement obligatoire. La formule donnée aux inscrits étant imprimée sur une simple feuille de papier, le carnet permettra qu'on le conserve propre et en bon état.

Le carnet est en carton-tôle, d'un petit format, qui permet de le placer commodément dans la poche du veston, du gilet ou au fond du réticule.

L'INDISPENSABLE est distribué aux bureaux du DEVOIR, 43, rue Saint-Vincent, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, sauf aujourd'hui, fête de la Confédération, alors que nous fermons à midi. Les lecteurs de la campagne sont priés d'adresser leur demande comme suit : L'INDISPENSABLE, le "Devoir", Montréal.

Si vous avez besoin de plusieurs carnets, collectionnez les coupons.

(Voyez le coupon double d'aujourd'hui en page 3.)

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageraient au papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

A PROPOS D'ABATIS

Campbellton, N.B., 25 juin 1918.
Monsieur le Rédacteur au Devoir,
Montréal, Qué.

Monsieur,
Je viens de lire dans l'une des colonnes de votre journal, édition du 17 juin dernier, sous l'entête "Les Colons et les Abatis", une communication qui mérite une mise au point immédiate. Lorsque l'on désire employer, auprès des gouvernements, on se sert assez souvent de l'épide colon, car on semble croire pouvoir mieux se déguiser et par là même attirer les sympathies d'un plus grand nombre de gens sous ce déguisement.

Le COLON qui vous a transmis la communication ci-haut n'est pas, j'ose croire, un monsieur qui cherche à se cacher sous cette épide et dont évidemment être un colon "qui ouvre des terres". S'il est un colon réellement de bonne foi, possédant de bons bras, il est peut-être sincère dans ses paroles et ne doit pas évidemment ignorer l'a b c de la colonisation. Et bien, si ce colon est réellement un colon, il ne doit pas ignorer que les garde-feux qui ont charge de la sauvegarde des forêts contre les incendies dans la paroisse de Gaspé et des deux localités environnantes ont donné aux colons, au cours du mois de mai seulement, plus de deux cent cinquante permis les autorisant à brûler leurs abatis. Ce Monsieur Colon est certainement dans l'erreur en affirmant: "Que dans Gaspé et les paroisses environnantes, on ne brûle qu'à la fin de l'été ou même à l'automne et je prie ce Monsieur Colon de bien vouloir se rassurer sur ce point. Les garde-feux, de même que les officiers qui s'occupent de faire observer les lois concernant la protection des forêts, veulent certainement co-opérer dans la mesure du possible avec les colons pour que ces derniers puissent brûler la plus tôt possible leurs abatis et les mettre en valeur. Mais les garde-feux et les officiers ne peuvent et ne doivent tolérer les prétendus colons qui veulent masquer d'un feu leurs coupes illégales ou leurs abatis mal tassés. Je défie ce Monsieur Colon de me signaler un seul cas où les garde-feux auraient refusé d'émettre un permis à un colon sérieux qui se serait conformé aux exigences de la loi concernant la protection des forêts contre les incendies.

Il faut bien tenir compte que les incendies en forêt les plus considérables ont toujours été causés, du moins dans la région qui nous concerne, par des colons qui n'étaient pas sérieux, ou des personnes qui n'étaient pas de bonne foi.

Veuillez me croire,
Votre bien dévoué,
J.-D. BRULE,

I. F., Gérant de l'Association pour la Protection des Forêts de la Rive Sud du St-Laurent, Lée.

POUR LES VACANCES

Deux livres à glisser dans la malle de ces dames et de ces demoiselles — et même dans celle des messieurs — qui partent en vacances, ce sont l'Autour de la Maison de Michelle Le Normand et le Par nos champs et nos rives... de Blanche Lamontagne, dont les éditions nouvelles sont aujourd'hui en vente aux bureaux du Devoir et dans les principales librairies. Ce sont des livres qui fleurissent bon la campagne de chez nous.

Les deux volumes ensemble, \$1.25, plus 10 sous pour les frais de port. Par nos champs et nos rives... se vend seul 75 sous. Autour de la Maison, 50. Pour chacun le port est de 5 sous.

UNE COLLISION AUX
TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, 1er.—Une collision entre un wagon chargé de fer, appartenant à la Canada Iron Co., et un tramway électrique s'est produite samedi après-midi, aux Trois-Rivières, rue St-Maurice. Un wagon de marchandises se trouvait sur la voie d'évitement, dans la cour de la Canada Foundry, se mit en mouvement de lui-même et vint en collision avec un tramway électrique qui traversait juste à ce moment la voie. Personne n'a été blessé.

EN ROUTE POUR QUÉBEC

(De notre correspondant)
Les Trois-Rivières, 1er.—Le maire Martin de Montréal, Mme Martin, M. et Mme Grothé, de Montréal, étaient de passage ici, cet après-midi, en route pour Québec, où ils se rendent en auto.

ASSURANCE

Nous nous occupons de tous les genres d'assurances, aux taux les plus bas possibles, et nous garantissons un service efficace et prompt. Si vous avez quel que soit à faire assurer, nous serons enchantés de vous soumettre les taux. Téléphonez-nous.

Marcel Trust Co.

130 rue St-Jacques, Montréal.
Administrateurs, Exécuteurs - testaments, Fiduciaires - 34 ans sans cause de doute à un client.

UNE DÉCISION
IMPORTANTE

LE JUGE BRUNEAU PERMET L'ÉMISSION DE TOUS LES BREFS D'HABEAS CORPUS DANS LE CAS DE GENS DETENUS AUX CASERNES PAR LES AUTORITÉS MILITAIRES.

Samedi matin le juge Bruneau a permis l'émission de tous les brefs demandés depuis quelque temps dans les cas de gens détenus aux casernes par les autorités militaires. Ces brefs sont rapportables le 5 juillet et à cette date, c'est encore M. Bruneau qui entendra ces causes. Vu qu'il est déjà au fait, les plaidoiries seront moins longues.

La plupart des requérants sont des étrangers et le principal moyen qu'ils allèguent pour leur libération, c'est qu'ils ne peuvent être tenus de faire aucun service militaire dans l'armée canadienne, n'étant pas citoyens canadiens.

Nous croyons maintenant intéresser nos lecteurs en publiant un résumé du plaidoyer de Me Fitch au cours de l'audition de la cause. Me Fitch a nié absolument la validité des deux arrêtés ministériels, abolissant l'habeas corpus.

Ces deux arrêtés ont été publiés dans la Gazette Officielle, les 18 mai et 25 mai 1918.

Dans deux mots d'histoire, Me Fitch fait originer le droit d'habeas en France d'où il fut apporté en Angleterre par les Normands et consistait avec le temps dans divers statuts dont l'un d'eux, 31 Charles II, est devenu notre héritage.

Il est d'abord un point qui ne souffre pas de discussion en Angleterre: les tribunaux civils priment les tribunaux militaires et le pouvoir exécutif, autrement il n'y a pas de liberté et c'est pourquoi on a tous jours permis aux tribunaux anglais de s'enquérir sur les actes de ces deux corps. Ce droit de "révision" a été exercé à Liverpool en 1838, après les troubles du Bas-Canada. Des déportés que l'on conduisait à l'île du Diabole, de passage à Liverpool se pourvurent de brefs d'"habeas corpus" et furent écoutés par les tribunaux qui, tout en ne les libérant pas, confirmèrent le droit des cours de faire enquête en cette matière.

Voici maintenant les objections soulevées chacune de sa preuve.

1o.—Le remède du bref d'habeas corpus vient du droit anglais et le parlement canadien ne peut légiférer sur ce droit, ni le suspendre, ni l'abolir. Le droit public anglais a été introduit au pays avec la conquête; Murray est explicite dans sa proclamation: le droit anglais devra gouverner jusqu'à ce qu'il ait une législation sur ce sujet.

On a bien un statut qui donne à la province le droit civil français et le droit criminel anglais, mais aucun texte n'enlève les privilèges que donne la loi anglaise à tout citoyen britannique. En 1837, Colborne s'autorisa de suspendre notre constitution de 1791. Des brefs d'habeas corpus furent demandés aux tribunaux et trois juges: MM. Panet et Bédard, à Québec, et Vallières, à Trois-Rivières, accordèrent les brefs sur demande, pour cette raison que ce droit était impérial et que Colborne ne pouvait le suspendre de sa seule autorité. Ces trois juges furent suspendus pendant deux ans pour leur audace. Ainsi, s'il n'y a aucun statut canadien qui crée l'habeas corpus, celui dont nous jouissons nous vient du droit anglais; le statut est alors impérial et du ressort du parlement anglais.

2o.—Toute la législation de notre province au sujet de l'habeas corpus ne s'applique qu'à notre province, et le parlement fédéral n'a rien à y voir, puisqu'il n'y a pas d'habeas corpus canadien.

En 1774, le gouvernement impérial suspendit l'habeas corpus pour le Bas-Canada jusqu'en 1784, où l'habeas fut accordé en matière criminelle seulement. Plus tard, en 1812, le bref fut accordé pour les cas civils. Les statuts qui nous donnent ce droit sont une copie du statut impérial 31, Charles II. En 1860, nos statuts provinciaux furent compilés, et ce sont eux qui nous régissent à l'heure actuelle. De plus, en matière civile, la section 92 de l'A. A. B. N. donne à chaque province le droit exclusif de législation en matière civile, et le premier des droits civils est certes la liberté du sujet.

3o.—Même si le parlement avait le droit de légiférer en cette matière, ce ne pourrait être que par un acte législatif et non pas un simple arrêté ministériel. De plus, le parlement, en pareil cas, n'aurait pas le droit de déléguer ses pouvoirs.

En Angleterre, avant l'existence du parlement, le roi faisait les lois par ordonnances. Puis vint le parlement qui proposa d'abord les lois, et plus tard, légiféra lui-même. On eut alors des statuts et les ordonnances se limitèrent au domaine administratif. Laisser à l'exécutif le soin de décider si les événements sont de nature à exiger la suspension de l'habeas, c'est restreindre la liberté et la faire dépendre du bon vouloir de quelques individus.

Aux États-Unis, la constitution américaine prévoit que seul le congrès pourra suspendre ce droit et dans certains cas (invasion et rébellion). En 1862, les tribunaux ont maintenu un bref demandé par un nommé Kemp, détenu sur l'ordre de Lincoln, et l'année suivante, dans le cas de Merryman, ils ont désavoué le Congrès d'avoir délégué ses pouvoirs. Le Québec, le bref fut suspendu deux fois: en 1837 et en 1872 (invasion fédérale) par un acte du parlement, et le juge en chef Archambault, dans la cause de Thaw vs Robertson, agent d'immigration, a affirmé que cette suspension devait être expresse et non présumée.

4o.—Une telle loi répugne à l'esprit de la loi anglaise, comme à la loi elle-même et pour le constater, on n'a qu'à lire un statut du parlement impérial de 1805, intitulé: Colonial laws validity act.

Ce statut, passé en 1805, déclare que les lois passées par les gouvernements des colonies ne peuvent aller à l'encontre de l'esprit des statuts de l'empire. Dans la

XV^e CONSEIL FÉDÉRAL DE
L'A. C. J. C.

L. A. C. J. C. a tenu dimanche soir le 15^e Conseil fédéral annuel — Délégations nombreuses et intéressants rapports — Belle cérémonie religieuse.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française a tenu, samedi soir, et toute la journée de dimanche, dans la salle de la Faculté des Arts de l'Université Laval, son 15^e Conseil fédéral annuel. Les temps difficiles que nous traversons n'ont pas empêché les cercles de se faire représenter nombreux. Soixante et trois avaient des délégués spéciaux et plus de 120 membres s'étaient réunis. C'est une preuve que notre association de jeunesse se maintient solide en dépit de la trouée que le service militaire obligatoire fait dans ses rangs. Les amonitions, de leur côté, étaient venues en nombre. On remarquait dans l'assemblée, M. l'abbé Lambert, chancelier du diocèse, représentant Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Joseph Hébert, aumônier de l'Union régionale d'Ottawa, le R. P. Edgar Colglough, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C., MM. les abbés Aimé Hébert, de Rigaud et A. Boucher, de Ste-Ursule, les RR. PP. Bourassa et Paquette, O.M.I. et Primeau, S.M. les abbés Bernard, Perrier, Groulx, Geoffroy et Barbeau.

Le comité central de l'Association était au complet. Les chefs de groupe étaient aussi nombreux. On remarquait M. Hector Ménard, président de l'Union régionale d'Ottawa; M. Oscar Hamel, président de l'Union régionale de Québec; M. J. E. Paquin, président de l'Union régionale de St-Hyacinthe; M. Gustave Beaudoin, président de l'Union régionale de Joliette et M. Maurice Gélinas, président de l'Union régionale de Trois-Rivières. On voyait encore M. Omer Héroux, ancien membre du comité central.

Le rapport du secrétaire a démontré que l'A. C. J. C. n'est pas prête à se laisser démolir. Loin de se laisser abattre, ni même arrêter, elle a fait des progrès. Des nouveaux cercles ont été affiliés et de nombreux cercles ont été fondés. Les sept unions régionales que possède l'A. C. J. C., ont fait preuve d'une vie très active. Trois autres sont en formation. La pièce d'étude, l'action, le temple, le programme de l'Association, ont été pratiqués cette année avec beaucoup plus d'intensité qu'au paravant. Bref, l'A. C. J. C. vit bien et vivra.

Une messe de communion générale a été dite dimanche matin, dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, par le R. P. Edgar Colglough, S.J., aumônier général de l'Association. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Olivier Maurault, P.S.S., aumônier du cercle Doullé de Cassin. Le prédicateur, jetant un coup d'oeil sur les événements qui bouleversent le monde, y reconnaît un châtiment du ciel. Mais il s'efforce de trouver tant de victimes innocentes. C'est une loi de la parfaite expiation. Dans un premier point, le prédicateur explique rapidement pourquoi la véritable victime d'expiation doit être pure et innocente. Dans un second point, il nous montre en Jésus, la victime exploitée par excellence, se tournant ensuite vers les jeunes de l'A. C. J. C., il déclare que beaucoup d'entre eux expient pour des crimes dont ils ne sont pas coupables; et c'est un troisième point. Pour terminer, une exhortation à s'unir à Notre-Seigneur qui s'immoie tous les jours, et à faire de la

province du Natal, en Afrique-Sud, le parlement voulait supprimer le droit au procès par jury dans certains cas et son acte fut désavoué par le Conseil privé. Enfin.

5o.—L'acte des mesures de guerre de 1914, passé par le parlement canadien ne donne pas au conseil des ministres le pouvoir de suspendre l'habeas corpus. Cette loi donne au pouvoir exécutif le droit de faire des règlements pour appliquer la loi du Service militaire, mais non de suspendre complètement l'habeas corpus.

A LA RECHERCHE
DES INSOMNIQUES

(De notre correspondant)
Les Trois-Rivières, 1er.—On nous informe que quatre soldats en uniforme sont actuellement en notre ville visitant les gares de chemin de fer, de bateaux pour arrêter les insomniques ou les personnes qui ne peuvent exhiber les certificats d'enregistrement. On ne nous signale aucun cas de révolte ou de trouble.

MORT TRAGIQUE
D'UN VIEILLARD

Stephen Hammond, 85 ans, 502 rue Alma, est mort à l'hôpital Victoria d'une hémorragie causée par une coupure à la gorge. Sa famille dit qu'il était malade depuis quelques jours, lorsque samedi soir, il monta à sa chambre. Très tard, dans la soirée, on le trouva baignant dans une mare de sang. La blessure n'était point profonde, mais l'âge avancé et la perte du sang ont amené la mort.

IL SE NOIE DANS LE
CANAL SOULANGES

La police des Cèdres recherche le cadavre d'un certain A. Demontigny, 16 ans, qui s'est noyé dans le canal. Il se promenait en bicyclette, lorsqu'il glissa à l'eau. Plusieurs témoins tentèrent de le sauver en lui jetant des planches mais en vain. Les parents du noyé demeurent aux cèdres.

COLLISION D'AUTO

Encore un accident d'autos. La machine de P. Bruzard qui conduisait occupée par son épouse, se heurta à un certain A. Demontigny, 16 ans, qui s'est noyé dans le canal. Il se promenait en bicyclette, lorsqu'il glissa à l'eau. Plusieurs témoins tentèrent de le sauver en lui jetant des planches mais en vain. Les parents du noyé demeurent aux cèdres.

journée qui commence une journée de purification et de préparation à la mission de Dieu.

La deuxième séance du conseil fut consacrée à l'audition et la discussion de deux rapports, l'un, par M. Damase St-Maurice, vice-président du comité régional de Montréal sur "La vie spirituelle" et l'autre sur "Les avant-gardes", par M. Gustave Bellefleur, également membre du comité régional de Montréal. Dans le premier, le rapporteur fait voir la nécessité de la vie spirituelle pour l'accomplissement de nos devoirs religieux, d'étales sociaux et patriotiques, et pour l'acquisition d'une vie irréprochable, d'une intelligence éclairée, d'une volonté ferme et d'un dévouement inlassable. Dans le second, l'auteur démontre la nécessité des avant-gardes parmi nos jeunes des écoles pour renforcer nos rangs et combler nos vides. Il jette un regard sur celles déjà fondées et constate leur heureuse fonction.

Le président général de l'Association, le Dr G. H. Baril a été élu à l'unanimité et l'ancien comité a été maintenu et se compose de MM. Guy Vanier, avocat et Emile Girard, courtier d'assurance, vice-présidents; Jean-Chrysostôme Martineau, E.E.D., secrétaire; Wilfrid Guérin, E.E.L., et Lucien Germain, E.E.L., secrétaires correspondants; Aimé Parent, comptable, trésorier et Joseph Blain, E.E.D., administrateur du "Semeur".

Avant la clôture des séances du conseil, M. l'abbé Lambert, un des docteurs de l'A. C. J. C., chancelier du diocèse et représentant de Mgr l'Archevêque a rendu à l'Association catholique de la jeunesse, le très sympathique et très encourageant témoignage qui suit: "Nous sommes, comme vous le savez, nous du clergé, en sympathie complète avec votre association". Et ajouta-t-il, "nous comptons sur vous. Soyez toujours fidèles à vos principes dans le domaine religieux. Soyez de ceux qui ne manquent jamais ni au devoir, ni à l'honneur".

Une imposante cérémonie religieuse, une heure d'adoration pour l'obtention de la paix, se manifesta de ce genre qu'organise l'A. C. J. C., à un lieu hier soir, dans l'église St-Jacques. Elle était dirigée par M. le curé Henri Gauthier, P.S.S., et fut l'une des plus solennelles et des plus pieuses. Monseigneur l'Archevêque, qui était présent, s'avança, à la fin du salut du Très Saint-Sacrement, vers les fidèles qui remplissaient la grande nef. Il consacra aux jeunes de l'A. C. J. C., et à tous de continuer de prier, rappelant ces paroles du Christ, qui ne peut nous tromper: "Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera." Sa Grandeur ajoute: disons-lui, Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons. Dites un mot. Que la tempête s'arrête; que la terreur prenne fin! "Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, da nobis pacem". Cette prière sera exaucée. Ecoutez, dit-il, le pape. "Le pape sait comment il faut prier". Et il offre ce nouveau témoignage à l'A. C. J. C.: "Vous m'apparaissez tels que je vous vois aux premiers jours." Comme nous acceptons la joie, ajouta-t-il, "acceptons la peine, acceptons l'épreuve". Et il termine par un cri du coeur: "Longue vie à l'A. C. J. C."

JUGEMENTS EN
COUR DE REVISION

Les jugements suivants ont été rendus, hier, par les juges Archer, Greenshields et Lamothe, en Cour de révision, première division:

Confirmés avec dépens: Doyle vs la cité de Westmont; American Fashion Co. vs Léveillé et Rinfret, lte; Slabowsky Bernsweig vs Cohens; Cohens vs Slabowsky Bernsweig; Ibbotson et al vs l'Autobus; Beaucage vs Brunette; Dupras vs Dion; Tassé vs Rouillard; Jubinville vs Lafond; Walter & Son vs Caplan.

Modifiés avec dépens: Myers vs Théoret & Co vs Desnoyer; Le Crédit Canadien, lte, vs Waterman & Co; Pérodeau vs Lacombe; Boucher vs Brown.

Renversés avec dépens: Industrial Motor Ltd, vs Baillargeon; Burntner Coal Co. vs Gens Moore Co.; Ross et al vs Sterling Investment Co.; Cousineau vs Séguin; Gunns, Ltd vs Laramée; Laplante vs Archambault.

ACCUSÉ D'INCENDIE

(De notre correspondant)
Saint-Gérard, Qué., 1.—Samuel Guillemette, de cette localité a été arrêté, hier après-midi, sous l'inculpation d'incendie. Il aurait mis le feu à sa maison dans la nuit de jeudi à vendredi. Tout a été détruit, contenant ainsi ce contenu.

Le même personnage était condamné il y a environ quatre ans, par le magistrat Mulvena à cinq ans de prison pour avoir braqué un revolver sur la personne d'un marchand de l'endroit et d'avoir fait feu alors qu'il se préparait à dévaliser le magasin de ce dernier. Il obtint récemment un sursis.

Guillemette comparaitra aujourd'hui, devant le magistrat Mulvena pour rendre compte du nouveau méfait dont on l'accuse.

DEUX NOYÉS REPÊCHÉS

Arthur Fautoux, 23 ans, 2069 ouest, rue Notre-Dame, a été repêché du canal de Lachine hier, derrière l'usine de la "Canadian Can". Il s'est, dit-on, noyé, lundi passé. C'est son beau-frère qui a vu le cadavre flottant.

On a aussi transporté à la morgue le cadavre d'un jeune homme trouvé près du quai de Longueuil. La mort paraît assez récente. Rien sur le noyé n'a permis de l'identifier.

UNE PAROISSE
EN LIESSE

STE-CUNEGONDE FÊTE HIER, LE 25^e ANNIVERSAIRE DE PRISE DE POSSESSION DE LA CURE PAR M. L'ABBE F. X. ECREMENT.—GRAND MESSE SOLENNELLE, BANQUET, SOIREE RECREATIVE.

C'était hier, grand jour de fête en la paroisse de Ste-Cunegonde. On y célébrait le 25^e anniversaire de cure de M. l'abbé F. X. Ecrement. Grand-messe, préséant, soirée-concert, telle fut le programme de la journée.

L'abbé F. X. Ecrement officia à la grand-messe, assisté des abbés LeFebvre et Dionne. Monseigneur Bruchési présidait au trône. On remarquait dans les stalles du choeur de nombreux membres du clergé, d'anciens vicaires de la paroisse et les desservants actuels, les abbés Grenier, Sauriol, Pelletier et autres. L'église était comble. M. Ernest J. Brassard, organisateur des fêtes, et le député Alfred Leduc, étaient aux sièges d'honneur.

L'abbé de la Durantaye a fait le sermon de circonstance, dont voici un pâle aperçu. Le curé dans sa paroisse est une sorte de magistrat domestique, véritable juge de paix; il est le docteur qui prêche la science du salut, qui prêche les vérités du dogme et les commandements divins. Le curé est le médecin des âmes auxquelles il infuse le germe de la vie éternelle, le curé est le tuteur de ses paroissiens, il est aussi leur père à tous.

Aux fidèles incombent des devoirs envers leur curé. Le respect dû à Dieu, les obligations de la vie de la paroisse, il est aussi leur père à tous. Aux fidèles incombent des devoirs envers leur curé. Le respect dû à Dieu, les obligations de la vie de la paroisse, il est aussi leur père à tous.

Que les paroissiens et leurs pasteurs ne forment qu'une âme, la grande âme paroissiale.

Monsieur le curé a remercié Sa Grandeur de sa sollicitude paternelle en assistant à cette fête familiale. Mgr Paul Bruchési parle. Il met en relief le zèle pastoral du jubilaire. "Il vous doit être un bon père, dit-il aux fidèles, aux commandements engageants, car il a appris l'art de diriger à l'école de l'obéissance".

A l'issue de la messe, les invités passeront au presbytère pour les agapes paroissiales.

Les paroissiens de Ste-Cunegonde, dans la matinée, offrirent leurs vœux. M. Ernest J. Brassard en fut l'interprète. Le jubilaire a été un vrai pasteur qui a poussé en avant les progrès moraux et matériels de sa paroisse, qui a su faire fructifier le dépôt à lui confié. De riches ornements sacerdotaux furent offerts au curé. Celui-ci, dans son allocution, a montré l'entière coopération des fidèles aux succès constatés. La fête d'aujourd'hui est la fête de la paroisse tout entière. Les organisations sociales qui l'honorent sont le fruit des sacrifices des paroissiens.

Une soirée-concert a clôturé la fête. Musique, chant, déclamation, opérette d'Offenbach ont été la note gaie et française du programme. Les nombreux paroissiens ont quitté la salle du collège des Frères avec un courage nouveau pour la tâche de chaque jour.

UNE OFFENSIVE
DE PRIERES

DANS TOUTES LES EGLISES, HIER, LES FIDÈLES VONT PRIER DIEU DE RETABLIR LA PAIX.

A la demande conjointe du pasteur du diocèse et du gouverneur-général du Canada, les fidèles de toutes les dénominations religieuses de la ville se sont associés en une commune prière pour implorer les secours du Tout-Puissant en faveur de la paix.

Dans les églises paroissiales, la proclamation du gouverneur-général a été lue du haut de la chaire, et des prières publiques ont été dites en faveur du rétablissement de l'ordre dans le monde bouleversé par la guerre. Les pasteurs ont exhorté leurs ouailles à prier et à prier davantage afin de faire violence au ciel.

L'appel si désintéressé du Pontife romain avait convaincu le plus grand nombre à multiplier leurs prières en s'unissant aux augustes intentions du Père commun des fidèles; la solennité de la fête Saint-Pierre et Saint-Paul se prêtait à cette offensive de supplications vers le trône du Dieu des Nations. Les temples ont regorgé, aux offices divins de foules recueillies; l'après-midi et le soir, de longues et pieuses séries se sont succédées, afin de participer aux indulgences et aux mérites accordés en ce jour.

Le soir, des heures saintes ont solennellement clôturé la journée de prières, dans plusieurs églises; dans un dernier supplication, les fidèles en grand nombre ont imploré la fin des hostilités, convaincus que les généraux ne suffisent pas à remporter des victoires, car Dieu les mène selon son bon vouloir, comme les instruments de son bras vengeur.

LES VACANCES
JUDICIAIRES

(De notre correspondant)
Sherbrooke, 2.—Les vacances judiciaires pour le district de Saint-François ont commencé aujourd'hui. MM. Globensky et Hutchinson, nos deux juges de la Cour supérieure, ont expédié leur travail en ces derniers jours et ont rendu un grand nombre de jugements.

ORDINATIONS AUX
TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, 1.—La retraite des séminaristes du séminaire St-Joseph est prêchée cette semaine par M. l'abbé de la Durantaye, de Québec. Sa Grandeur l'abbé de la Durantaye, de Québec, de Joliette, prêchera aux ordinations dimanche matin au séminaire.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps au ministère de l'Agriculture.)

CASE
LES RABAIS BI-ANNUELS

IL FAUT SAISIR LES OCCASIONS QUAND ELLES SE PRESENTENT—C'EST DE BONNE POLITIQUE.

En voici quelques-unes que vous offre notre vente bi-annuelle de COMPLETS ET D'ARTICLES DE MERCIERIES, COMMENÇANT MARDI, LE 2 JUILLET, A 8 HEURES 20 A. M.

COMPLETS pour hommes, petits, moyens et gros, un beau choix — au prix réduit de... \$24.75

200 CHEMISES DE NEGLIGE... \$1.25

CRAVATES EN SOIE, valant \$1.00 pour... 65c

Et plusieurs autres articles que nous ne pouvons énumérer ici faute d'espace.

—ET CHEZ CASE, ON PARLE FRANÇAIS.

507 rue Sainte-Catherine ouest

LA "STRATHCONA"

COMPAGNIE D'ASSURANCE-INCENDIE. Montréal

Siège Social ACTIF TOTAL... \$373,643.00

Dépôt complet au Gouvernement

Nous invitons les corporations religieuses et de Fabrique à demander notre tarif spécial.

BUREAUX: 90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 2181-2182

Herdriau & O'Shea

Verrières d'art Pour églises et résidences

La seule maison irlando-française catholique au Canada

Verrières des écoles de Munich française et anglaise

Aussi tous verres blancs et de couleur

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses

Bureau et atelier de fabrication, angle des rues Sainte-Agathe et Perrault.

Tél. Bell Est 3948. Montréal

ALIMENTAIRE PATRIOTIQUE — PRIX PATRIOTIQUES

En coopération avec la commission des vivres, nous réduisons nos prix pour vous encourager à manger plus de poisson et, par conséquent, moins de viande. Les poissons viennent de nous arriver frais pêchés.

Très bonne MERLUCE fraîche 5c la livre. SOLES de New York 11c la livre.

MORUE pesée sans tête 10c la livre. MAQUEREAU frais de Nouvelle-Ecosse 15c la livre.

Ainsi qu'ETUERGON, fraies pêchées, DORE, EPERLANS, SALMON DE GASPE, HARENGS, FLETAN, BLANCHAILLES, PETONCLES, HOMARDS, etc.

Téléphones: Uptown 6941-6942-6943-6944-6945-6946-6947.

Le magasin où l'on s'entretient

Livraison sur les bords du lac, mardi, jeudi et samedi.

STANFORDS 125 RUE MANSFIELD

VILLÉGIATURE À SAINT-ANDREWS

Voulez-vous jouer, cet été, sur un terrain de golf absolument parfait? Allez à St. Andrews, Nouveau-Brunswick, pendant qu'il y a encore de la place à l'hôtel Algonquin. En plus du golf, il y a beaucoup d'autres plaisirs.

Convenant admirablement comme terrain de jeux d'été, la côte du Nouveau-Brunswick est échantonnée par nombreux ports, baies et anse, si bien fermées qu'elles sont idéales pour la pêche, le canotage et le yatching. La baie Passamaquoddy est protégée des tempêtes de l'Atlantique par une couverture d'

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 2 JUILLET 1918
VISITATION DE LA B. V. MARIE

Lever du soleil, 4 heures 17.
Coucher du soleil, 7 heures 51.
Lever de la lune, le matin.
Coucher de la lune, 2 heures 05.
Dernier quartier de la lune, le 1er juillet,
à 3 h. 49 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET
CHAUD

WEKERLE DOIT ADMETTRE

LE PREMIER MINISTRE HONGROIS AVoue QUE LES PERTES AUTRICHIENNES ET HONGROISES SONT DE 100,000 HOMMES — LA PROPORTION DE CHAQUE ELEMENT DE COMBATTANTS.

Amsterdam, 1. — Le Dr Alexander Wekerle, premier ministre hongrois, a causé toute une sensation au parlement samedi lorsqu'il a fait une déclaration sur les pertes que les Autro-Hongrois ont subies au cours de la dernière offensive italienne, dit une dépêche de Budapest.

Le premier ministre, après avoir fait allusion aux rumeurs qui ont cours depuis quelques jours et qui sont fort exagérées, dit que les troupes austro-hongroises se sont retirées sur le front de la Piave dans le but de ménager les hommes.

"Mais quelles sont nos pertes?" demande alors le député Zilinski. — "La vérité, c'est que les Italiens ont pris 12,000 prisonniers pendant que 50,000 Italiens tombaient entre nos mains. On ne saurait dire que ces chiffres sont très considérables pour une offensive et une retraite de ce genre. Nos pertes en blessés, malades ou morts ont été beaucoup plus considérables. Nous avons ainsi perdu 100,000 hommes."

Cette déclaration produisit une grande sensation à la Chambre des députés et le premier ministre continua: "Je suis obligé de faire connaître cela." Une autre interpellation interrompit encore le premier ministre; quelques-uns criaient: "C'étaient tous des Hongrois". Lors, le calme fut rétabli de nouveau, le premier ministre ajouta: "Une autre rumeur qui a cours est celle qui dit qu'à cette occasion, on ne se servit que de troupes hongroises et que par suite ce sont eux qui ont le plus souffert. Je dois dire que 33 régiments hongrois et 37 régiments autrichiens ont pris part à cette offensive et à cette retraite, c'est-à-dire que le pourcentage était comme suit: 47% de Hongrois et 53% d'Autrichiens."

"Au cours de toute cette offensive, les Italiens ont perdu 150,000 hommes morts, blessés ou malades, ce qui surpasse de beaucoup nos pertes. Un autre rapport dit aussi que les pertes sont dues au manque de munitions. Un député: "Au manque de nourriture." M. Wekerle continuant: "Notre armée avait autant de munitions qu'elle en avait au milieu de juin. Il est vrai cependant que les trois points qui ont été jetés sur la Piave ont été emportés après qu'un d'eux se fut écroulé. Ces difficultés insurmontables retardèrent beaucoup le transport des provisions pendant cette retraite sensationnelle, qui se fit régulièrement, ne laissant que quelques soldats à l'arrière."

"Si, malgré ces événements regrettables, on considère l'ensemble, on voit que nous avons infligé des pertes énormes aux Italiens et les avons empêchés d'envoyer de nombreuses troupes sur le front de l'ouest. C'était l'objectif que nous devions atteindre et nous avons réussi."

UNE REDDITION DES BOLSHEVIKI

Londres, 1er. — Le gouvernement bolchevik a remis à l'Allemagne une partie de la flotte russe de la Mer Noire, dit un message officiel de Moscou. L'équipage a fait sauter les autres navires lorsque les Allemands se sont emparés de Sébastopol. L'Allemagne a promis de ne pas se servir de ces navires et de les retourner à la Russie lorsque la paix sera signée.

NICOLAS EST SAUF

(Service de la Presse Associée) Amsterdam, 1. — Les rumeurs qui disaient que l'empereur Nicolas avait été assassiné sont considérées comme des mensonges fabriqués par les membres de l'Exécutif, à Ekaterinbourg, dans le but de soulever la population. Cette nouvelle est datée du 24 juin et fut télégraphiée de Moscou par voie de Berlin.

Le carnet INDISPENSABLE

Coupon valable les 1er, 2 et 3 juillet. No 6

Sur présentation de ce coupon et CINQ SOUS au bureau du DEVOIR, 43, rue Saint-Vincent, Montréal, le porteur recevra un carnet d'identité pour y coller et mieux conserver son CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT.

LE DEVOIR.

Prière de donner son nom et son adresse.

Pour le recevoir par la poste, en dehors de Montréal, inclure un timbre d'UN SOU pour chaque carnet. Adressez votre lettre à l'INDISPENSABLE, Le Devoir, Montréal.

SOMMÉS DE S'EXPLIQUER

MM. N. SEGUIN, W. LEVESQUE, N. TURCOT ET G. MAYRAND DEVONT MOTIVER, DEVANT LEURS ELECTEURS, L'ATTITUDE DE QU'ILS ONT PRISE, A QUEBEC, LORS DE LA SANCTION DU NOUVEAU CONTRAT DU TRAMWAY.

"L'ouvrier, vu son peu d'instruction, est très simpliste et c'est tant mieux: il remonte plus facilement l'effet à la cause. Pendant que tous, ou presque tous nos hommes de profession croient efficace l'appel que la commission administrative se propose de faire de la décision de la commission du Tramway, devant la commission des services d'utilité publique, l'ouvrier, lui, s'enferme dans un scepticisme qui j'appellerai clairvoyant; ce scepticisme indique en effet qu'il comprend parfaitement que ces trois commissions ne sont que trois têtes sous un même bonnet, c'est-à-dire qu'elles ne sont que l'instrument d'une puissante organisation qui, par suite de l'avachissement de ceux que nous sommes donnés pour prendre nos intérêts à Québec, peut plus sûrement, avec son or, exploiter la pauvre classe ouvrière."

Cette expression d'opinion de M. L. Montmarquette, chef ouvrier, résume assez bien, croyons-nous, le thème des discours qui ont été prononcés, hier soir à l'assemblée de l'Académie Saint-Paul, angle des rues Saint-Denis et Beaubien. Comme on l'a vu, constaté, elle a trait à la question du jour: celle des nouveaux tarifs du tramway. Cette assemblée de protestation, tenue sous les auspices de la Ligue des locataires de Montréal, était sous la présidence de l'échevin du quartier Saint-Denis, M. Carmel.

Plusieurs orateurs ont fait de violentes sorties contre "le coup de banditisme du Tramway", notamment M. le Dr L. Dubois, ancien échevin du quartier Emard, M. J. M. Savignac, notaire de Montréal, M. S. Kelly, président de la Ligue des locataires, et M. D. Giroux, ouvrier.

Le Dr Dubois a déclaré qu'il ira jusqu'au bout dans les procédures qu'il a prises contre le Tramway; il prendra même s'il le faut, un bref de prohibition pour empêcher la commission d'imposer des nouveaux tarifs.

L'échevin Carmel, en remerciant l'assemblée de l'avoir choisi pour président, a annoncé aux applaudissements des auditeurs, que le conseil se propose de demander à la commission des utilités publiques de conserver le tarif actuel au moins de 5 à 8 heures du matin et du soir.

A l'issue de l'assemblée, sur la proposition de M. Montmarquette, il a été décidé, à l'unanimité, de demander aux autorités compétentes d'enlever tous les pouvoirs de la commission du Tramway parce qu'ils sont "inconstitutionnels et illégaux."

Demain soir, à Villars, nouvelle assemblée de protestation. Comme nous avons pu le constater à celle d'hier soir, elle promet d'être intéressante: les mandants de nos députés provinciaux veulent avoir certaines explications au sujet de la discussion qui a eu lieu à Québec, lors de la sanction du nouveau contrat entre la ville et le Tramway. C'est dans ce but que des "sommes de comparaitre" viennent d'être envoyées à MM. W. Levesque, N. Turcot, N. Seguin, G. Mayrand, ainsi qu'au maire et même à M. Ainey. On demandera à ces deux derniers s'il est bien vrai que la nomination d'une commission du Tramway, chargée de préparer un nouveau contrat, était décidée depuis le 22 décembre 1916. Au cours de l'assemblée, on a émis l'idée de faire faire un référendum sur la question des nouveaux tarifs par l'intermédiaire de la presse; cette suggestion a été très bien accueillie. En attendant, des pétitions circulent dans la ville; on a annoncé, hier soir, qu'il y en avait plus de 200 dans le seul quartier Saint-Denis.

BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE

S. G. MGR GAUTHIER PRÉSIDENT A UNE BELLE CÉRÉMONIE A L'ÉGLISE SAINT-PIERRE CLAVER. — GRAND CONCOURS DE FIDÈLES. — ÉLOQUENT SERMON DU R. P. MARION, O. P.

L'église Saint-Pierre-Claver possède maintenant une voix, une puissante et riche voix qui fait la joie du pasteur et l'orgueil des fidèles de cette jeune paroisse extraordinairement active et entreprenante. Au cours d'une imposante cérémonie, dimanche après-midi, Mgr Georges Gauthier a donné la bénédiction solennelle de la nouvelle cloche, au milieu d'un immense concours de paroissiens et d'étrangers.

La cloche porte le nom imposant de Benoît-Georges-Pierre-Claver, qui relie ainsi dans une trinité du souvenir le nom du Pontife Suprême de la chrétienté à celui qui le représentait dignement à la bénédiction solennelle, et tous les deux ensemble à celui du glorieux patron, qui dans l'église triomphante préside aux destinées de la jeune paroisse. La cloche pèse neuf cents livres et donne un son très harmonieux; elle est sortie des ateliers de MacShane aux États-Unis.

Avant la bénédiction, le R. P. Marius Marion, dominicain, prononça l'allocution de circonstance en s'inspirant du texte sacré: *Fides vestra laudat hominibus*. En termes vibrants, le prédicateur a rappelé le rôle imposant de la cloche, qui préside à tous les grands actes du chrétien: la cloche carillonne à son baptême, chante à son mariage, pleure à sa mort, elle lui rappelle aussi, dans ses gaies envolées, les grandes fêtes de l'église; elle l'appelle aux offices divins, et préside toujours aux principaux événements du jour.

Puis se tournant vers la cloche nouvelle qui reposait dans le chœur, attendant le geste auguste et bénissant du pasteur qui lui assignera ses fonctions saintes, le prédicateur s'est écrié: "Pourquoi cette importance que nous lui donnons, dès à présent? Rien ne lui assigne encore une fonction spéciale. Tout aussi bien, que les autres, elle pourrait être employée à annoncer le départ des voyageurs. Pourquoi donc la regardons-nous déjà avec admiration? La raison, c'est que touchée dans quelques instants des onctions saintes, elle va rendre l'espoir et la force à ceux qui prient. C'est qu'elle va aussi, dans ce beau rôle qu'elle est appelée à remplir, faire tressaillir l'esprit encore plus que le corps. C'est qu'enfin elle va devenir comme un haut ministre des choses saintes."

"La cloche est la voix vivante d'un autre peuple, a dit le prédicateur. Dans ce siècle d'incrédulité où nous vivons aujourd'hui, elle seule est là pour nous rappeler nos devoirs, en dépit de tout et de tous. Elle seule, depuis la conquête nous a permis de garder cette langue et cette foi qui un pouvoir ambiteux voulait nous enlever. C'est à elle que nous devons la force et la grandeur de notre peuple. Nous devons en être fiers."

"Nous devons aussi, continua le révérend père, écouter sa voix, manifester notre foi sans crainte. D'ailleurs, nous, catholiques, nous sommes la lumière du monde, et quand on fait de la lumière, qu'on allume une bougie, ce n'est pas pour la mettre sous un boisseau, mais sur un chandelier, pour lui permettre de se répandre."

"La cloche paroissiale, vous aidera à remplir ce devoir. Elle vous dira la route à suivre, et quand les étrangers l'entendront, tout surpris, ils se diront qu'il y a encore des gens qui savent regarder au-dessus de leurs têtes. Et ce sera peut-être leur point de départ vers la vérité."

Le R. P. Marion, évoquant des sentiments d'un autre domaine, compara le devoir qui s'impose aux catholiques des villes à celui des campagnards:

"Là, dit-il, les notes de la cloche paroissiale glissent sur les blés, courent à l'oreille des bois, et rencontrent des groupes de cultivateurs qui le front penché, la mine recueillie, écoutent leurs pensées vers Dieu. Rien n'est plus beau et plus touchant que cette conduite."

"Comme il y en a pourtant qui ne la comprennent pas. Pourquoi quitter la campagne pour venir dans les villes où il y a tant de danger, où la foi marcherait côte à côte avec l'incrédulité, où le bon est en contact perpétuel avec le méchant?"

"Qui saura nous retenir alors? C'est la voix de la cloche paroissiale. C'est elle qui donnera la vigueur aux tièdes, qui réveillera la foi endormie, qui nous indiquera la voie à suivre, et qui, je l'espère nous fera parvenir au port du bonheur sans fin."

Mgr Gauthier donna ensuite la bénédiction solennelle de la cloche et tira lui-même de l'airain, le premier son argentin, qui devait réjouir toute l'assistance. Les membres du clergé suivirent son exemple, et les fidèles vinrent courir aussi à l'invocation du dévoué curé.

TIFLIS AUX MAINS DES ALLEMANDS

(Service de la Presse Associée) Londres, 1. — Les troupes allemandes se sont emparées de Tiflis, capitale du gouvernement du Caucase et la plus grande ville de cette province, mande une dépêche de l'Exchange Telegraph à Moscou. Aussitôt les Allemands ont réorganisé les prisonniers de guerre austro-allemands.

TRAITÉ RATIFIÉ

Amsterdam, 1er. — La chambre des députés roumaine, siégeant à Jassy, a ratifié vendredi dernier un traité de paix avec les empires centraux après une courte discussion, annonce une dépêche de Bucharest. Les seuls députés qui se sont opposés aux conditions de paix furent: Trancu, Cagaru, Codreanu, Cuzca et Averescu.

PROJET SOUMIS À LLOYD GEORGE

UNE DÉLÉGATION DE DÉPUTÉS EXPOSE AU PREMIER MINISTRE UN PLAN DE DÉCENTRALISATION POUR LES PAYS DU ROYAUME-UNI.

Londres, 1. — Le premier ministre Lloyd George, répondant à une grosse délégation des deux Chambres du parlement qui lui demandaient de s'occuper immédiatement d'adopter un plan de décentralisation, a déclaré qu'il était absolument de l'idée des députés. M. Lloyd George se rend compte que le parlement sera incapable de s'occuper équitablement des problèmes d'après guerre, si en même temps il lui faut transiger avec les affaires d'Ecosse, d'Irlande et du Pays de Galles. Ceci serait impossible aussi pendant la guerre à moins qu'on n'ait l'approbation du Parlement. Il ne sait pas cependant dans quelle mesure cette idée de décentralisation aidera au règlement définitif du problème irlandais.

"Il ne faut jamais prophétiser lorsqu'il s'agit de l'Irlande, dit M. Lloyd George, tant il y a eu de prophéties qui ne se sont pas réalisées. Mais si on réussit à adopter un plan qui donnera un traitement à l'Irlande, à l'Ecosse, à l'Angleterre et au pays de Galles, on pourra alors dire aux Irlandais: "Nous vous donnons exactement ce que nous prenons cette fois-ci, et ce qui est bon pour nous doit l'être aussi pour vous."

"Ceci aussi fera plaisir aux Dominicains qui sont sous l'impression que nous n'avons jamais donné à l'Irlande ce à quoi elle avait droit. Afin de satisfaire tout le monde, il nous faut une solution qui nous permettra de dire que nous avons agi avec justice pour ce pays."

Lord Brassey, le comte de Selborne, Win Adams, John McKinnon et Robert Robertson ont été les porteurs de la délégation. Il n'y avait pas de représentant irlandais dans la délégation.

UN BEAU RÊVE

LES CONDITIONS DE PAIX QU'UN COMTE ALLEMAND VOUDRAIT VOIR IMPOSER AUX ALLIES.

(Service de la Presse Associée) Paris, 1er. — Le comte Roon, membre de la Chambre Haute de Prusse, publie dans le *Nachrichten*, de Gortitz, Prusse, le programme des conditions de paix allemandes, dans lequel l'Allemagne demande la reddition entière de la flotte de Gibraltar à l'Espagne, la remise de Gibraltair à l'Espagne, la restauration de l'Égypte et du canal de Suez aux Turcs, l'annexion des territoires envahis en Belgique et en France, l'indépendance et une indemnité de guerre de la part de l'Angleterre, de la France et des États-Unis, d'au moins \$45,000,000,000.

Le comte prétend que l'Allemagne a droit d'exiger ces conditions à cause de sa puissance et croit que sans elles il ne devrait jamais y avoir d'armistice. L'arrêt de la campagne sous-marine. L'Autriche et la Bulgarie se partageront la Serbie et le Monténégro; et la Grèce serait restaurée avec ses anciennes frontières d'avant la guerre et sous le roi Constantin.

GRÈVE IMMINENTE

(Service de la Presse Associée) Chicago, 1er. — S. J. Koenekamp, président de l'Union des Télégraphistes d'Amérique, a annoncé hier soir qu'il avait donné l'ordre de se mettre en grève aux membres de l'Union Telegraph Company, à partir de 7 heures a.m., le 28 juillet, le 1er août. Les motifs de la grève seraient le réajustement des membres de l'union qui auraient été mis hors d'emploi par la compagnie et l'obtention du droit pour les télégraphistes de s'organiser en union. On s'attend à ce que 5,000 hommes sur les 20,000 quittent le travail à la date fixée.

EFFORTS DU GOUVERNEMENT

Washington, 1er. — Le gouvernement va encore tenter d'éviter cette grève qui doit avoir lieu prochainement, mais on ne sait quel moyen il prendra.

Washington, 1. — Les troupes expéditionnaires américaines ont perdu jusqu'aujourd'hui 14,383 hommes, dont 1,252 appartenant à la marine, publie un communiqué du ministère de la Guerre.

UNE ATTAQUE DES ITALIENS

LES TROUPES DE VICTOR EMMANUEL SE RUENT CONTRE L'ENNEMI, S'EMPARANT DU MONT VAL BELLA, ET FONT PLUS DE 800 PRISONNIERS. — UNE SURPRISE.

Rome, 1. — Se lançant à l'attaque des lignes austro-hongroises sur le plateau Asiago, les troupes italiennes se sont emparées du mont Val Bella des mains de l'ennemi, ont fait 809 prisonniers et conservé leurs nouvelles positions contre des contre-attaques répétées. Ce changement subit de la défensive à l'offensive a été une surprise dans le monde des Alliés, car on croyait que le général Diaz, commandant des forces italiennes, se contenterait de conserver ses lignes dans les montagnes contre une autre grande offensive projetée par les Autrichiens et les Allemands dans le but de venger leur défaite sur la Piave, il y a deux semaines.

L'attaque des Italiens n'a pas été limitée aux positions sur le mont Val Bella. Plus à l'est, sur la rive gauche de la Brenta, ils ont capturé la hauteur de Sasso Rosso, juste au nord du village Val Stagna.

Ces deux opérations, d'un caractère local, peuvent cependant expliquer pourquoi les Italiens se sont abstenus de poursuivre les Autrichiens par delà la Piave lorsque, le 23 juin, l'ennemi quittait la rive ouest avec précipitation, ce qui indiquait une certaine démoralisation.

Le général Diaz attendait probablement le coup le plus fort de l'ennemi sur le front des montagnes, lequel est la clef de toute la situation sur les lignes italiennes. En attaquant à cet endroit de lui-même, il a porté la bataille chez l'ennemi, et il a capturé des positions très fortes à des endroits importants, et a ruiné quelques-uns des préparatifs de l'ennemi en vue d'une grande offensive dans ce secteur.

On peut difficilement croire que les plans du général Diaz comprennent des objectifs autres que des engagements locaux. S'il faisait beaucoup de progrès dans le plateau d'Asiago, il pourrait prendre sous le feu de son artillerie le chemin de fer parallèle qui longe les lignes de bataille de la Brenta, à l'est du lac Cadore. C'est le point de jonction entre les fronts de la Piave et de l'Adige, et si les Italiens peuvent s'en emparer, le système de communication des Autrichiens sera sérieusement compromis.

Les Français continuent de harceler les lignes qui courent vers le nord, de la Marne. Vendredi, ils ont repoussé les Allemands dans les environs de la forêt de Villers-Cotterets, au sud-ouest de Soissons, et conservé le terrain dont ils s'étaient emparés. Dans la soirée de samedi, ils ont attaqué par surprise les lignes allemandes, un peu au nord de la rivière Clignan, et juste à gauche des positions occupées par les Américains dans ce secteur.

Une colline assez étendue, s'étendant vers les villages de Mosloy et de Passy-en-Valois, a été prise et deux cent soixante-cinq prisonniers ont été capturés. Plus au nord, près de Saint-Pierre-Aigle, les positions françaises ont été améliorées par une attaque locale.

Les Anglais ont repoussé un assaut de l'ennemi, dans le voisinage de Merris, près de l'endroit où les Allemands furent repoussés, à l'est de la forêt de Nieppe, vendredi dernier. Le communiqué officiel anglais fait mention de lourdes attaques de l'artillerie allemande devant Amiens, près d'Albert, au nord de la Scarpe, près d'Arras et dans la région de Festubert, au nord-ouest de Lens.

Le communiqué officiel de Berlin dit que le feu d'artillerie a augmenté d'intensité entre l'Yser et la Marne, ce qui comprend virtuellement toute la zone de bataille actuellement en activité.

Dans les journées du 28 et du 29 juin, les aviateurs français ont abattu 15 machines allemandes et détruit deux ballons captifs; trente autres appareils ennemis furent grandement endommagés. Ils ont aussi fait le bombardement du terrain occupé par l'ennemi, dans le secteur de la Somme, où ils ont jeté quantité d'explosifs sur des camps d'aviation. Des bombes furent également jetées sur des bivouacs des régions de Rozières et Bray, dans la vallée de l'Avre, ainsi que sur les gares de Soissons, Fère et Tardenois, etc.

En outre de cela, cinq tonnes d'explosifs furent jetées, le 28 juin, sur des troupes allemandes, juste comme celles-ci étaient à préparer une contre-attaque, dans la région de Cutry.

Le lieutenant Fonck a descendu trois avions allemands, le 25, et deux autres, le 27, élevant ainsi le nombre de ses victoires à 49.

LES BOLSHEVIKI ET LA POLOGNE

(Service de la Presse Associée) Moscou, 1er. — (Dépêche retardée). — Le gouvernement dément officiellement la nouvelle publiée récemment au sujet d'un traité secret qui aurait été conclu entre le gouvernement bolchevik et l'Allemagne au sujet de la Pologne. Un communiqué officiel ajoute que la Russie a été forcée de céder de force la Pologne sans pouvoir y établir de référendum. La Russie n'a jamais voulu consentir à adopter la politique allemande concernant la Pologne.

UN MESSAGE DE M. BORDEN

A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉDÉRATION LE PREMIER MINISTRE DIT QUE LE PAYS A CONFIANCE DANS LE SUCCÈS FINAL DES ALLIÉS.

Londres, 1er. — Sir Robert Borden a envoyé le message suivant: "Un nouvel anniversaire de la confédération canadienne commence à une époque solennelle mais il trouve notre dominion encore capable d'efforts et résolu de conserver sa place à côté des autres nations de l'Empire dans cette lutte suprême où le monde se débat. Plus que cela, il trouve les Canadiens confiants dans le triomphe final et complet de la cause des alliés. Les ressources énormes et variées de notre empire et des États-Unis sont actuellement organisées tout entières et de façon effective et employées pour assurer le succès. L'utilisation de ces ressources avec l'aide de la science, s'est perfectionnée d'une façon marquée et impressionnante depuis le jour où j'ai quitté ces rives il y a 14 mois. L'usage ininterrompu et cruel qu'a fait l'ennemi de ses sous-marins servait son dessein d'obtenir une victoire décisive. Ce dessein n'a pas eu de résultat. Il était le plus puissant dans les airs et nous lui avons enlevé sa puissance. Chaque fois, on a demandé les services des meilleures intelligences de l'Empire et il ne faut pas que la leçon en reste là. Voici maintenant que l'Allemagne espère atteindre son but en tournant tout son effort contre la Russie pendant que celle-ci est impuissante et avant que les forces des États-Unis soient entrées en jeu. Nous croyons que cette espérance sera également déçue. La France et l'Angleterre vont élever une barrière sur ce chemin. Avant que ce message soit rendu public, il se peut que l'ennemi lance une nouvelle offensive et que les Canadiens soient mis à une épreuve aussi dure que toutes celles qu'ils ont subies déjà. Je ne doute pas qu'ils se montrent dignes de la situation et que leur conduite soit splendide. Ils défendent le premier front de bataille que le Canada ait eu et leur pays leur souhaite bonne chance dans leur glorieuse entreprise."

Sir George Perley a envoyé à l'observateur, à l'occasion de la fête de la Confédération, le message suivant: "Il est bon pour nous en ce moment de considérer la position que nous occupons, et d'en tirer profit. Le Canada n'a pas à rougir de sa conduite. Nous avons en France un grand nombre d'unités: des équipes pour la construction des chemins de fer et les autres travaux aussi bien que des troupes pour le combat; et nous avons maintenu et nous maintenons nos divisions à leur pleine capacité et nous continuons de le faire. Le Canada a eu la chance d'avoir durant la guerre comme premier ministre un homme d'État impérial qui croit au lion britannique et qui a donné les preuves d'un chef digne de notre peuple dans le chemin du devoir et de la gloire. L'an dernier, quand l'enrôlement volontaire fut devenu inefficace, il passa une loi ordonnant le service militaire obligatoire et risqua son existence politique dans une élection générale. Le peuple répondit noblement à son appel et un gouvernement unifié ayant à sa tête Sir Robert Borden, fut élu avec une forte majorité, indiquant d'une façon concluante que le Canada, bien que sa population soit composée de races diverses et de religions différentes, est déterminé à faire de son mieux pour aider à détruire la menace allemande. Nous pouvons envisager l'avenir avec la certitude de la victoire finale et nous pouvons être confiant que notre peuple va mettre toute son habileté à faire du Dominion un pays fort et florissant."

Le communiqué officiel de Berlin dit que le feu d'artillerie a augmenté d'intensité entre l'Yser et la Marne, ce qui comprend virtuellement toute la zone de bataille actuellement en activité.

Dans les journées du 28 et du 29 juin, les aviateurs français ont abattu 15 machines allemandes et détruit deux ballons captifs; trente autres appareils ennemis furent grandement endommagés. Ils ont aussi fait le bombardement du terrain occupé par l'ennemi, dans le secteur de la Somme, où ils ont jeté quantité d'explosifs sur des camps d'aviation. Des bombes furent également jetées sur des bivouacs des régions de Rozières et Bray, dans la vallée de l'Avre, ainsi que sur les gares de Soissons, Fère et Tardenois, etc.

En outre de cela, cinq tonnes d'explosifs furent jetées, le 28 juin, sur des troupes allemandes, juste comme celles-ci étaient à préparer une contre-attaque, dans la région de Cutry.

Le lieutenant Fonck a descendu trois avions allemands, le 25, et deux autres, le 27, élevant ainsi le nombre de ses victoires à 49.

Les Français continuent de harceler les lignes qui courent vers le nord, de la Marne. Vendredi, ils ont repoussé les Allemands dans les environs de la forêt de Villers-Cotterets, au sud-ouest de Soissons, et conservé le terrain dont ils s'étaient emparés. Dans la soirée de samedi, ils ont attaqué par surprise les lignes allemandes, un peu au nord de la rivière Clignan, et juste à gauche des positions occupées par les Américains dans ce secteur.

Une colline assez étendue, s'étendant vers les villages de Mosloy et de Passy-en-Valois, a été prise et deux cent soixante-cinq prisonniers ont été capturés. Plus au nord, près de Saint-Pierre-Aigle, les positions françaises ont été améliorées par une attaque locale.

Les Anglais ont repoussé un assaut de l'ennemi, dans le voisinage de Merris, près de l'endroit où les Allemands furent repoussés, à l'est de la forêt de Nieppe, vendredi dernier. Le communiqué officiel anglais fait mention de lourdes attaques de l'artillerie allemande devant Amiens, près d'Albert, au nord de la Scarpe, près d'Arras et dans la région de Festubert, au nord-ouest de Lens.

Le communiqué officiel de Berlin dit que le feu d'artillerie a augmenté d'intensité entre l'Yser et la Marne, ce qui comprend virtuellement toute la zone de bataille actuellement en activité.

Dans les journées du 28 et du 29 juin, les aviateurs français ont abattu 15 machines allemandes et détruit deux ballons captifs; trente autres appareils ennemis furent grandement endommagés. Ils ont aussi fait le bombardement du terrain occupé par l'ennemi, dans le secteur de la Somme, où ils ont jeté quantité d'explosifs sur des camps d'aviation. Des bombes furent également jetées sur des bivouacs des régions de Rozières et Bray, dans la vallée de l'Avre, ainsi que sur les gares de Soissons, Fère et Tardenois, etc.

LE PAPE PRIE POUR LA PAIX

(Service de la Presse Associée) Rome, 1er. — A la messe de minuit, célébrée vendredi soir, pour la paix et le rétablissement de la justice, et de la charité dans le monde, l'auguste pontife Benoît XV a élevé la voix auprès du Saint-Puissant, dans la basilique de Saint-Pierre. Le Saint-Père, accompagné seulement de l'archevêque Bonaventura Cerretti, secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, arriva à la basilique vers dix heures, afin de prendre part aux cérémonies. Il y avait près de mille fidèles dans le temple, y compris des membres distingués de l'aristocratie romaine, entr'autres: le prince Colonna, maire de Rome; le prince Orsini, des gardes du trône papal et les princes Rospigliosi et Massini.

Sa Sainteté, vêtue de blanc et portant la tiare blanche, s'agenouilla devant la chapelle grégorienne, où le Saint Sacrement était exposé. Il pria pendant deux heures, avec les fidèles qui l'entouraient. A minuit 15, le pape célébra les saints mystères, pour implorer la cessation des maux qui tourmentent l'humanité, comme il l'avait annoncé dans son message aux catholiques du monde entier, le 9 mai dernier. Mgr Cerretti a célébré ensuite une messe d'actions de grâces, tandis que Mgr Parosi, compositeur bien connu, jouait l'orgue.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction apostolique donnée par le pape dans ses appartements particuliers à deux heures du matin.

LES SAMMIES NOUS VISITENT

LES SOLDATS AMÉRICAINS DE PASSAGE À MONTREAL ONT ÉTÉ L'OBJET DE MANIFESTATIONS ENTHOUSIASTES. — LE GOUVERNEUR PASSE LE RÉGIMENT EN REVUE AU PARC JEANNE MANCE.

Les Sammies en visite ici ont paré dans les rues samedi après-midi et le gouverneur-général les a passés en revue au Parc Jeanne Mance. Une foule de plusieurs milliers de personnes s'était rendue et c'est par un temps superbe que nos visiteurs ont évolué et fait les plus beaux mouvements aux acclamations de la foule.

Au nombre de 1,200, fanfare en tête, les soldats américains ont formé leurs rangs aux casernes de la rue Guy et se sont rendus sur le lieu de la parade. Tout le long du parcours on avait paroisé et la foule était échelonnée un peu partout pour voir et acclamer les soldats de l'Oncle Sam. On remarquait plusieurs drapeaux américains dans les décorations. La Compagnie des Tramways avait orné toutes ses voitures d'un pavillon américain, anglais ou français et la plupart des Montréalais portaient sur leurs basques un petit drapeau étoilé en l'honneur de nos visiteurs.

Vers trois heures et demie, le duc de Devonshire arriva au Parc et pendant qu'on déployait les deux drapeaux anglais et américains. Le duc, accompagné de sa suite, des principaux officiers des quartiers généraux de Montréal, de l'échevin Dubaut, représentant la ville, des journalistes, passa à travers les rangs des Américains. Tout le temps que dura la parade, la fanfare joua la marche américaine *Stars and Stripes*.

L'inspection terminée, les soldats évoluèrent sur le vaste terrain toujours aux acclamations de la foule et en rangs serrés ils s'avancèrent vers le centre du Parc où se tenait le gouverneur qui leur adressa la parole après qu'ils eurent les honneurs traditionnels qui furent criés par ces douze cent poitrines.

Immédiatement après la parade, la ville de Montréal, par l'entremise de son représentant, remit aux Sammies un drapeau en soie (Union Jack) souvenir de leur passage dans la Métropole.

Le duc de Devonshire procéda ensuite aux décorations accordées à quelques soldats canadiens qui se sont particulièrement distingués sur les champs de bataille. Deux militaires, décédés depuis, ont mérité la Croix Victoria qui a été donnée à leur proche parent. La Croix Victoria est la plus haute distinction militaire anglaise. Elle a été méritée par le capitaine et assistant-major Learmouth, de Québec, et par le lieutenant Hugh McKenzie, de Montréal. Plusieurs autres cro

COMMERCE ET FINANCE

LES PRODUITS LAITIERS

LE BEURRE SE VEND A 43 SOUS ET 1/2. A MONTREAL. — SUR LES PLACES RURALES, LE FROMAGE COTE UN PEU PARTOUT 22 SOUS ET QUART.

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue vendredi, au Board of Trade, les offres se sont chiffrées par 1,983 colts de beurre de beurrier, dont 405 colts de pasteurisé ont changé de mains à raison de 43 sous et 1/2 la livre; 618 colts de beurre de beurrier No 1 se sont vendus à 43 sous et demi; 612 colts de beurre de beurrier No 2 ont été absorbés à raison de 43 sous la livre.

Napane, Ont., 1er. — A la réunion de vendredi dernier, on a enregistré 1,696 boîtes de fromage blanc. Les ventes ont donné 400 boîtes à 22 sous et quart; le résidu a trouvé preneur au même prix, en dehors du marché.

Pictou, Ont., 1er. — On a inscrit 465 boîtes de fromage ici, vendredi. Le tout a trouvé acquéreur à 22 sous et 5/16 la livre.

Iroquois, Ont., 1er. — A la Halle au fromage, vendredi dernier, on a porté 1,055 boîtes de blanc aux registres de transmission. Cinq cents boîtes ont été absorbées au prix de 22 sous et quart la livre; le résidu a changé de mains, en dehors du marché, au même prix.

Perth, Ont., 1er. — On a mis 1,500 boîtes de fromage en vente, ici, vendredi dernier. Tout a été vendu à 22 sous et quart la livre.

Cornwall, Ont., 1er. — Les offres de la journée de vendredi dernier se sont chiffrées par 3,501 boîtes de fromage blanc, sur notre marché des laitages. Le tout a changé de propriétaire à 22 sous et quart. L'an dernier, à pareille époque, 3,414 boîtes changeaient de mains à raison de 21 sous et 7/16 la livre.

Saint-Hyacinthe, 1er. — A la séance de samedi, on a enregistré 300 colts de beurre, qui ont été vendus à 43 sous la livre. Aussi, 650 boîtes de fromage ont été négociées à 22 sous et quart la livre.

Belleville, Ont., 1er. — A la Halle au fromage, samedi, 940 boîtes de blanc ont été mises en vente. Sept cents ont trouvé preneur à 22 sous et quart.

London, Ont., 1er. — On a jeté sur le marché, ici, samedi, 450 boîtes de fromage, dont 260 boîtes ont été vendues à 22 sous la livre. Le marché a été calme.

LES COMPENSATIONS DE JUIN

ELLES ATTEIGNENT LE POINT CULMINANT DES CHIFFRES MENSUELS INSCRITS DANS LES ANNALES DE NOS BANQUES.

Les compensations des banques, pour le mois de juin, atteignent un nouveau point culminant. Elles se chiffrent, en effet, par \$416,122,058, par comparaison avec \$389,506,210 en avril. Jusqu'à ce point, le plus haut niveau avait été touché en octobre dernier, avec \$413,916,150, et il constituait le plus brillant des résultats mensuels inscrits dans les annales de la Chambre des compensations.

Nous indiquons ci-dessous les compensations des banques mont-réales, pour les six derniers mois, en centaines de dollars:

	1918	1917	Dim.
Juin...	\$416,122	\$389,506	\$26,616
Mai...	389,506	361,895	27,611
Avril...	373,507	344,245	29,262
Mars...	328,153	328,025	22,869
Février...	278,687	260,743	17,944
Janvier...	343,925	290,446	53,479
	\$2,107,207	\$2,061,120	\$46,087

* Plus-value.

Les compensations des villes canadiennes qui font rapport, à l'heure où nous allons sous presse, se présentent comme suit:

	1918	1917	Dim.
Toronto...	\$301,597,510	\$254,968,200	\$46,629,310
Winnipeg...	163,756,675	202,940,748	39,184,073
Montreal...	25,758,238	12,123,830	13,634,408
Calgary...	23,226,348	27,132,174	3,905,826
Edmonton...	12,867,482	10,842,791	2,024,691
Hamilton...	21,930,706	20,801,102	1,129,604
Vancouver...	43,887,564	—	—
London...	10,619,542	—	—
Victoria...	7,980,292	—	—
Lebanbridge...	3,175,516	—	—
Regina...	13,563,252	—	—
Saskatoon...	7,118,568	—	—
Port William...	2,831,317	—	—

LES RECETTES DE MAI

LE COMPTE RENDU DU PACIFIQUE CANADIEN FAIT RESSORTIR UN LARGE DEFICIT, PAR RAPPORT AUX CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'AN PASSE.

Le compte rendu des recettes du Pacifique Canadien, pour le mois de mai dernier, met en relief le point culminant des cinq mois écoulés de l'exercice en cours, dépassant de \$300,000 les données correspondantes d'avril et les autres résultats mensuels enregistrés cette année, par des chiffres variant de cent à trois cents millions. Toutefois, par comparaison avec le mois de mai de 1917, les recettes brutes d'exploitation de notre grand chemin de fer accusent une moins-value de \$1,041,033, s'établissant à \$13,314,116. Les frais d'exploitation font également ressortir une diminution, mais qui ne correspond pas au fléchissement des recettes, de sorte que le revenu net de la compagnie, nonobstant une augmentation de 15 p. 100 des tarifs de transport, présente une insuffisance de \$863,944 par rapport au même mois de l'an passé.

Nous résumons le compte rendu de mai dernier de la façon suivante:

	1918	1917	Dim.
Rec. brutes \$13,314,116	\$14,355,149	\$14,041,633	\$312,516
Frais d'explo. 9,226,341	9,265,422	177,083	—
Prof. nets \$3,587,775	\$4,551,719	\$863,944	—

Nous présentons, dans le tableau ci-dessous, les recettes brutes et nettes, du mois de mai, pour les sept dernières années:

	1918	1917	1916	1915	1914	1913	1912
Brut	\$13,314,116	\$14,355,149	\$14,551,719	\$12,472,107	\$7,261,081	\$7,261,081	\$7,261,081
Frais	9,226,341	9,265,422	9,265,422	9,265,422	9,265,422	9,265,422	9,265,422
Net	\$3,587,775	\$4,551,719	\$4,551,719	\$4,551,719	\$4,551,719	\$4,551,719	\$4,551,719

On verra ci-après dans quelles proportions ressortent les recettes brutes, les frais d'exploitation et le revenu net de la compagnie, pour les cinq mois écoulés de la présente année, par comparaison avec l'an passé:

	1918	1917	Aug.
Brut	\$3,587,775	\$4,551,719	\$4,551,719
Frais	47,540,162	40,718,254	6,821,908
Net	11,894,837	17,081,542	\$5,186,765

L'ANNULARE DU CANADA

Nous accusons réception de l'Annuaire du Canada (1916-1917). C'est, résumé dans 741 pages, le relevé bien ordonné, de l'ensemble des statistiques du pays. Ce volume, qui se vend un dollar, présente chaque année un intérêt nouveau. Il indique, en effet, les fluctuations de notre progression économique, aussi bien que les besoins de notre sol et les données générales de notre organisation gouvernementale. Ceux de nos lecteurs qui jugeront à propos de le faire venir feront bien d'indiquer clairement qu'ils veulent avoir la version. Il faut ainsi marquer aux yeux de nos gouvernements l'utilité d'une traduction du "Canada Year Book".

RENVERSÉ PAR UNE LOCOMOTIVE

Ludovic Bélanger, 25 ans, 4314 avenue Boyle, Tétraultville a été frappé par une locomotive du Grand Nord vis-à-vis la rue Des Ormeaux. Une fracture du crâne et du bras droit rend l'état de la victime très sérieux. Elle est à l'hôpital Notre-Dame. On croit que la victime marchait sur les rails lors de l'accident.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal,
97 ET 99 S-FRANCOIS-XAVIER
Succursales: QUEBEC et SOREL
Fil direct avec
POST & FLAGG, New-York

LE PANAMA PROTESTE

(Service de la Presse Associée)
Panama, 1. — Au sujet de l'intervention des troupes américaines pour maintenir l'ordre, le président Uriola a lancé un manifeste à son peuple et envoyé le message suivant au président Wilson:
"Aujourd'hui à onze heures, j'appréhends par le chargé d'affaires des Etats-Unis à Panama, qu'il y a deux heures de cet après-midi, les deux villes de Panama et de Colon seront occupées par les troupes de la zone du canal, sous prétexte de maintenir la tranquillité publique. Je proteste contre cette intervention, qui viole la souveraineté du Panama sans être justifiée, car le gouvernement du Panama possède les moyens suffisants pour maintenir le bon ordre dans ces villes, et je me refuse de partager avec le gouvernement de Votre Excellence les responsabilités qu'une si grave mesure peut entraîner."
Signé: "Ciro Luis Uriola".

WASHINGTON N'A ENCORE RIEN RECU

Washington, 29. — Les protestations de la part du gouvernement de Panama contre la police des troupes américaines ne sont pas encore parvenues au secrétaire d'Etat. En conséquence, les troupes américaines vont demeurer à Colon et à Panama, du moins d'après les ordres actuels, jusqu'à ce que l'ordre soit rétabli et que toutes les élections soient terminées.

KERENSKY A PARIS

Paris, 1. — Alexandre Kerensky, l'ancien premier ministre de Russie, est arrivé de Londres, dans la capitale aujourd'hui. Dès son arrivée il s'est entretenu longuement avec M. Maklakov, ambassadeur de Russie, en France.

Le bon marché n'est pas profitable

La dentisterie "à bon marché" est trop chère, quel que soit le prix que vous payez. Nos prix sont assez bas pour être raisonnables et assez élevés pour obtenir un bon travail.

Dr LEON ARCHAMBAULT, DENTISTE

de l'Université de Chicago
1183 rue St-Denis
A une porte de l'avenue Mont-Royal.
St-Louis 870.

Placez vos économies

sur les obligations de la

Cité de Montréal

Elles vous rapporteront 6%

Capital remboursable dans cinq ans.

Faites-nous parvenir vos commandes immédiatement à nos frais.

LES PLACEMENTS MUNICIPAUX Limitée

Edifice Duluth
50 RUE NOTRE-DAME O.
Montréal.

Tél. Main 7683.

LA ST-JEAN-BAPTISTE AUX TROIS-RIVIERES

(Service de la Presse Associée)
Les Trois-Rivières, 1. — La fête de la St-Jean-Baptiste a été célébrée avec éclat cette année aux Trois-Rivières. Le succès de la fête comme ensemble a été complet. L'organisation avait été faite principalement par M. l'abbé Lemire, curé de Ste-Cécile. Le sermon de dimanche matin à la cathédrale fut donné par le R. P. Lamarche, dominicain. La visite des Diablos bleus a coïncidé avec la célébration de la fête nationale. Les Alpins arrivés à bord du "Saguenay" furent escortés par la foule jusqu'à l'hôtel de ville où une adresse de bienvenue leur fut lue par le maire Tessier. Une gerbe de fleurs leur fut aussi offerte par une gentille fillette, fille de M. Alphonse Laurin, président de la Commission du havre.

Le lendemain, lundi, il y eut messe solennelle à la cathédrale, célébrée par le R. P. Valiquette, O.M.I., curé du cap de la Madeleine. A dix heures il y eut procession de chars allégoriques et dans l'après-midi amusements divers au terrain de l'exposition. Le soir l'Union musicale donna un joli concert puis il y eut discours et illumination.

Nous offrons et recommandons

Obligations de la

CITÉ DE MONTREAL

à 6%—5 ans

Remboursables le 1er mai 1923. Titres de \$100, \$500 et \$1,000 payables au porteur ou nominatifs. Prix: 100 plus les intérêts courus.

Nous livrons les obligations sans charge, à la banque de l'acheteur à quelque endroit que ce soit, en Canada ou à l'étranger.

COMMANDEZ PAR TELEPHONE OU PAR TELEGRAMME A NOS FRAIS.

BEAUSOLEIL, LIMITÉE

263, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Téléphone Main 1415.

Obligations de la

Cité de Montréal

Prix: 99.03

Pour rapporter 6 1/4 %

ECHEANCE: 1er décembre 1922

DENOMINATIONS: \$500 et \$1,000

INTERET PAYABLE SEMI-ANNUELLEMENT

S'adresser à

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES

RENE DUPONT, Gérant,
Bâtisse Banque d'Hochelaga,
132 rue St-Pierre,
Québec.

Demandez notre liste de "Placements de Juin".

The Sun Trust Company, Limited

EXECUTIONS ET ADMINISTRATIONS.

Successions.
Fiducies, Fidélités,
Liquidations et Faillites.
Perceptions de loyers,
Locations d'immeubles.

BUREAU DE DIRECTION:

Baron Jos. d'Halewyn
H. Schetagne
J. C. Gagné
Chs. Ed. Arpin

Honorable J. L. Perron, C.R.
Gaspard DeSerres
Dr J. P. Laporte

99 RUE SAINT-JACQUES
Montréal.
Casier Postal 1341.

UN NAVIRE COULÉ A PIC

(Service de la Presse Associée)
Boston, Mass., 30. — Le navire "Anondaga" qui faisait la route de Boston à la Floride, a frappé un récif au large du cap Walsh, la nuit dernière et a coulé à pic. L'équipage de 35 hommes eut la vie sauve. L'"Anondaga", transport de la ligne Clyde a quitté cette ville, jeudi après-midi, sous le commandement du capitaine Jenkins. Les directeurs de la compagnie n'ont reçu aucune nouvelle du capitaine. L'"Anondaga", navire de 2,696 tonnes net, a été construit en 1905 à Philadelphie; il faisait exclusivement le service des côtes américaines.

LES AMÉRICAINS FONT DES PRISONNIERS

(Service de la Presse Associée)
Washington, 1. — Le général Pershing publie dans un communiqué officiel, que ses troupes se sont emparées de 309 prisonniers, au cours de récents engagements, et que des aviateurs américains ont détruit trois avions allemands.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

AVIS IMPORTANT DE NOTRE RAYON DE PHONOGRAPHES

Nous montrons actuellement un choix de célèbres machines parlantes

"SONORA"

Le fameux instrument qui a gagné les plus hautes récompenses pour sa sonorité à l'Exposition Panama-Pacifique.

A cause de l'exquise richesse et du naturel de son jeu, à cause de sa beauté et de ses caractéristiques uniques et exclusives, vous choisirez le Sonora. Venez l'entendre avant de fixer votre choix sur un phonographe. Neuf raisons pour lesquelles vous devriez posséder un Sonora:

1. — Il joue à la perfection toutes les marques de records disques sans appareils additionnels.
2. — Sonorité: Le seul jury qui ait entendu l'exposition Panama-Pacifique a accordé au Sonora "la plus haute récompense pour la qualité du son".
3. — Élévation et dessin: Le Sonora est un exemple du travail le plus artistique avec ses lignes gracieuses et son effet légèrement bombé (procédé breveté).
4. — Contrôle du Son: Le son doit être modifié — non pas voilé — il doit être contrôlé à sa source. C'est ce que fait le Sonora. Tous les appareils pour donner du volume et de la qualité doivent être parfaits, le son étant une chose si fragile et si délicate.
5. — Boîte Sonora: Elle aide à produire cette sonorité incomparable qui fait la renommée du Sonora, et elle émet les notes claires, distinctes, justes et belles. Elle est faite pour recueillir les sons cachés provenant des infimes ondulations qui causent des centaines de vibrations par seconde.
6. — Arrêt Automatique: Inutile de manquer les dernières et les plus belles notes du record par votre empressement à arrêter le moteur. Le Sonora est muni d'un dispositif qui arrête automatiquement le moteur sans jamais y manquer.
7. — Mécanisme: Fabriqué en Suisse par des experts qui ont plus d'expériences dans la fabrication des mécanismes que tous les manufacturiers de phonographes de ce pays ensemble. Les moteurs Sonora marchent avec précision et silence pendant trente à quarante minutes — assez longtemps pour jouer quatre records avec un seul remontage — ce qu'aucun autre moteur de phonographe ne saurait faire.
8. — Amplificateur du Son ou Pavillon: Entièrement en bois — c'est là une des caractéristiques qui ont contribué au succès de la sonorité du Sonora. L'âme d'un Stradivarius se trouve dans sa chambre sonore en bois — il en est ainsi du Sonora.
9. — Système Classeur par Enveloppe: Les records sont toujours faciles à localiser quand on en a besoin. Un système breveté remarquable par sa simplicité et son élégance.

L'instrument complet se compose de parties parfaites correctement combinées, d'où il résulte une sonorité d'une clarté et d'une beauté incomparables. Prix à partir de \$74.00.

Venez l'entendre au rayon des phonographes chez Goodwin

—Au deuxième.

Magasins ouverts à 8.30 a.m.
Magasins fermés à 5.30 p.m.

Téléphone Uptown 7000

Le "Devoir"

KERDELEC DOIT, KERDELEC VEUT

par MATHILDE AIGUEPERSE

Elle fit un pas vers elle... Elle mit ses deux mains en avant: frêle barrière qu'il saisis malgré sa résistance désespérée. Et tandis qu'éperdue de son impuissance, des larmes de colère dans les yeux, elle lui criait encore: "Ingrat! Ingrat! Sortez! Sortez!" il la contraignit doucement à s'asseoir sur le canapé du salon. Alors, sans lâcher ses mains, se mettant auprès d'elle, il lui dit avec une autorité singulière:

—Mme d'Yvré s'est absentée pour que nous ayons une explication ensemble. Je veux que vous m'écoutez Eined. Un homme de cœur ne se laisse pas accuser d'ingratitude sans chercher à se disculper. Les apparences étant toutes contre moi, je sais que mes paroles n'arriveront pas à vous convaincre, mais j'apporte des preuves.

Elle, longtemps, il conta ce passé si douloureux pour lui, espérant, sans se l'avouer, que son indéniable accent de vérité, que les larmes, qui, malgré lui, jaillissaient de ses yeux, au souvenir des tortures endurées, amèneraient Eined à s'écarter:

—Je crois!

Mais, les mains toujours empreintes dans celles du jeune homme, elle restait là tête droite, sombre, silencieuse, sans même paraître entendre ce qu'il lui disait; et quand, ayant achevé, il se pencha vers elle, demandant d'une voix angoussée par cette froideur persistante:

—Avez-vous, maintenant, un peu pitié de moi, Eined?

Oublieuse de sa question, deux mots seulement sortirent de ses lèvres décolorées:

—Les preuves?

Lentement, alors, il tira de son portefeuille une enveloppe jaunée:

—Voilà la première.

La jeune fille jeta les yeux sur l'adresse, et un flot de sang emporta son visage.

—J'ai oublié de mettre Aldorf, murmura-t-elle. Mon Dieu, est-ce possible!

Elle se leva, en proie à une surexcitation fébrile, fit quelques pas dans le salon, puis, l'air manquant à sa poitrine oppressée, elle s'approcha de la fenêtre, et resta debout, les yeux fixés vaguement devant elle, semblant ne plus se souvenir que Conan était là.

—La seconde preuve? dit-elle enfin, d'un ton sec, sans se retourner, car j'ai écrit deux fois.

—Je viens de vous conter, Eined, que cette seconde lettre a été détruite par ma mère. Elle vous l'attestera par serment, si vous voulez.

—L'infâme! s'écria-t-elle, les dents serrées. On ne lui a fait que du bien... Et, non seulement elle ne nous a jamais aimés, mais elle a trouvé le moyen de montrer, par son ingratitude, la noirceur de son âme. Je la méprise! Je la hais!

—Eined! supplia le jeune homme.

—Eh! que vous importe, à vous! Avez-vous tout perdu comme moi? Vous êtes entouré, maintenant... Votre position est brillante... —Eined! répéta-t-elle. O ma pauvre Eined! J'ai été si malheureux! Mon seul désir a été de vous retrouver!... Vous avez été le seul but de mon travail!... Après maintes recherches, j'apprends, inopinément, le lieu de votre retraite, j'accours aussitôt, je vous donne des preuves convaincantes de mon innocence... Dites, que vous faut-il de plus? Que vous faut-il, voyons? Rappelez-vous le passé... le passé si beau, si doux... Ai-je jamais manqué de cœur? Vous avez pu douter de moi. Mais, maintenant que je vous ai donné des explications loyales... pénibles aussi pour un fils, ne serait-ce pas à mon tour, sans toute l'affection que j'ai pour vous, de me montrer blessé de votre attitude agressive? Je viens en ami... en...

Il s'arrêta brusquement, et reprit plus bas:

—Eined, vous n'êtes plus vous. Votre père, votre mère surtout vous le diraient s'ils vivaient encore: vous agissez mal envers moi.

Fut-ce l'évocation de ces deux noms si chers, ou la voix de Conan, toute vibrante de douleur, qui amena la détente de ce pauvre cœur malade? La jeune fille ne le sut pas elle-même; mais, cachant son front dans ses mains, elle éclata en sanglots convulsifs... Sanglots de joie? Sanglots de tristesse?... Les deux sans doute, car, au souvenir des souffrances passées, se joignait le bonheur intime de retrouver l'ami qu'elle croyait perdu sans retour.

Conan la laissa longtemps, longtemps pleurer, connaissant, par expérience, la douceur de ces flots de larmes... Quand, enfin, il la vit plus calme, la question qui le torturait jaillit de ses lèvres.

—Qu'êtes-vous devenue pendant tout ce temps, Eined?

Ce qu'elle était devenue?... Elle le raconta en quelques phrases brèves, comme si elle ne voulait pas s'appesantir sur ces jours de solitude et de lutte.

La mort de son père et celle de Roger, l'ingratitude apparente de Conan avaient bûlé son cœur. Il lui semblait que, désormais, elle serait insensible à tout dans la vie. Cependant, il fallait vivre... Soeur Madeleine avait trouvé une place d'institutrice auprès d'un enfant de dix ans, malade et insupportable. L'enfant était mort... Et, quinze jours après, Mme d'Yvré la prenait comme demoiselle de compagnie.

—Vous avez bien souffert, n'est-ce pas?

—Oui, répondit-elle simplement. Il y eut un silence; puis, Conan reprit avec une légère hésitation:

—Vous n'avez pas revu M. Daumerie?

Les fins sourcils de la jeune fille se rapprochèrent, donnant une expression très dure à son visage.

—Non, et je ne veux pas le revoir. Ne me parlez plus de lui... Il a des amitiés qu'on renie à jamais.

—Je puis, au moins, vous parler de votre santé. Elle me paraît avoir besoin de l'air de Saint-Gildas.

Une flamme, vite éteinte, passa dans les yeux d'Eined. Mais, si rapide qu'elle eût été, Conan l'avait remarquée, et son cœur battit plus fort.

—Désirez-vous retourner au pays?

—Oui, oh! oui... Ce me sera à la fois très pénible et très doux. Je veux y ramener père: il l'a demandé... vous souvenez-vous? Dans un an ou deux, je le pourrai sans doute.

—Voulez-vous me laisser le soin de le faire transporter tout de suite, Eined?

Elle devint si rouge, qu'il lui prit la main et se pencha vers elle.

—Le frère a tout accepté de la

soeur... La soeur ne veut-elle rien accepter du frère? Allons, ne me refusez pas... Ce sera fini avant votre départ, car Mme de Pibrac vous désire à Kerlivion.

Elle secoua la tête.

—Mme d'Yvré...

Je ferai la conquête de Mme d'Yvré... Elle n'aime pas les malades, paraît-il. Or, elle n'a pas regardé votre visage, sans quoi, elle tremblerait déjà.

—C'est impossible... Que ferais-je à Kerlivion? Je suis esclave, maintenant, esclave jusqu'à la mort. Oh! la mort, je la désire ardemment...

—Eined! Eined!

Il poussa cette exclamation avec un tel désespoir, avec un accent si passionné, qu'elle le regarda, étonnée, vaguement inquiète aussi.

Conan se leva et se rapprocha d'elle, toujours debout devant la fenêtre inondée à cette heure des rayons du soleil couchant.

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant général.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

Téléphone Est 8000

AU "MAGASIN DU PEUPLE"

DINER SPECIAL A LA FONTAINE

SPECIAL DU REZ-DE-CHAUSSEE

Pantalons en duck kaki, pour hommes et jeunes gens. Valeur de 2.00, pour **1.45**

COMPLETS POUR GARÇONNETS

Complets lavables pour garçonnet de 3 à 7 ans; genre Buster et Middy. En duck beige rayé; en duck blanc et bleu.

Valeur 1.50 pour **1.19**

Valeur 2.00 pour **1.65**



Complets pour garçonnet de 8 à 17 ans. Genre Norfolk, culotte bouffante.

En serge Union marine ou noir. Valeur 5.00 pour **2.98**

En tweed homespun gris pâle tout laine. Valeur spéciale à **10.95**

Au rez-de-chaussée.

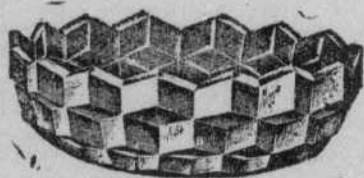
SPECIAL DU PREMIER ETAGE

Costumes carreaux, aussi teintes unies, dans plusieurs jolis dessins; convenables pour l'été. Valeurs jusqu'à 10.00 pour **4.98**

ARGENTERIE ET VERRE TAILLE

EXTRA SPECIAL

CUILLERS ET FOURCHETTES à table et à dessert en argent plaqué, marque Rogers, avec ornement dans le bout. Val. de 5.00 et 6.00 la douzaine pour **2.95**



BOLS A FRUITS, en verre taillé, dessins de fleurs, très belle qualité. Valeur de 4.98 pour **3.69**

50 CUILLERS A FRUITS, en argent plaqué, dessin fantaisie. Valeur de .50 pour **.23**

PLATS POUR ENTREES, en verre taillé, à trois compartiments, dessins de fleurs. Val. 2.25 pour **1.39**

Au premier.

300 ARTICLES EN ALUMINUM

Bouilloires pour le riz, 2 pintes. Marmites, grandeur 5 pintes. Casseroles, grandeur 5 pintes. Votre choix à **1.98**

Marmites, grandeur 3 pintes. **1.49**

Bouillottes à thé, grandeur 3 pintes **2.98**

Bouillottes à thé, grandeur 4 pintes **3.49**

Au sous-sol.



SPECIAL DU PREMIER ETAGE

Sandaes en cuir tan très fort, semelle en cuir de bonne qualité. Une et deux lanières. Faites très larges; toutes pointures de 3 à 10. En vente **.98**

lundi à **.98**

Mardi, continuation de notre grande vente de soies, à des prix qui vous feront économiser pour pouvoir acheter vos fouritures pour le vêtement de soie que vous vous proposez de vous faire.

Soie taffetas chiffon, 36 pouces de largeur, nouvelles rayures. Valeur régulière 3.00 pour **1.69**

Satin duchesse, 36 pouces, nouvelles rayures à deux tons. Valeur régulière 3.00, mardi pour **1.69**

Messaline duchesse, nouveau carreaux. Valeur régulière de 3.00 pour **1.69**

Taffetas chiffon, 36 pouces, nouveau guin-gan carreaux, dessins pâles et foncés. Valeur régulière 2.75 pour **1.49**

Crêpe de Chine tout soie, 36 pouces, importé, bon choix de couleurs, aussi en ivoire et blanc. Valeur régulière 1.50 pour **1.19**

Soie taffetas chiffon, 36 pouces de largeur, fini chiffon français, toutes couleurs, aussi en noir. Valeur régulière 2.50 pour **1.98**

Suiting "Palm Beach", 56 pouces de largeur, dessins à rayures ou à carreaux, matériel le plus en demande de la saison pour manteaux de sortie, jupes, manteaux d'auto, etc., etc. Valeur régulière 2.75 pour **1.49**

DE 8 H. 30 A 9 H. 30

Soie habutai ivoire, 36 pouces de largeur, soie lavable pour sous-vêtements, blouses, etc., etc. Valeur .49 pour **.37**

Cordé Bedford blanc, 36 pouces de largeur, pour manteaux de bébés, jupes pour dames, etc. Valeur .59 pour **.39**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

BAS A BON MARCHÉ

Bas fil de Lille et coton, en blanc et noir. Spécial **.25**

Bas fil de Lille blancs, noirs, brun foncé et tan. Spécial **.49**

Bas de soie artificielle, en noir, blanc, bleu pâle. Pointures 8 1/2 à 10. Spécial **.59**

Demi-bas en fil de Lille blanc, le haut de couleur. Spécial **.23**

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE

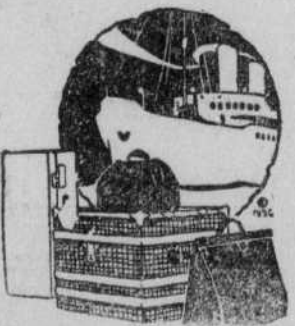
Spéciaux de l'épicerie pour mardi

Confitures de fruits purs, marque Banner, grandeur 4 lbs. Régulier .70 pour **.59**

Fèves blanches la lb. **.14**

10 lbs meilleur sucre granulé .95 Avec commande d'épicerie. **Au sous-sol.**

VALISES



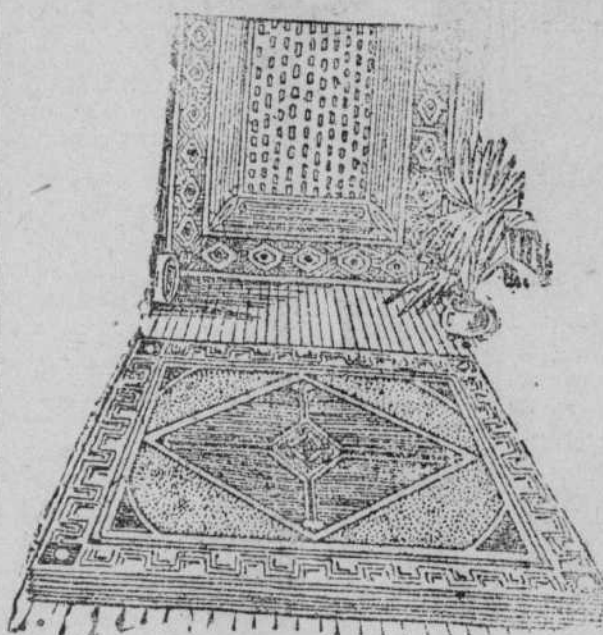
Vous qui allez faire un voyage en bateau, venez choisir une couverture de voyage; nous en avons de toutes les sortes. Prix à partir de **5.00**

Valises en fibre, "Garde-robe", avec tiroirs et supports à l'intérieur, tapissées en coton de couleurs, très jolie apparence. **28.75**

Paniers seulement pour apporter vos provisions en voyage. Prix 2.25 à 4.25. Réduction de 25%.

Au deuxième.

PRELART, Rideaux et Tapis



CARPETTES EN PAILLE JAPONAISE, grande variété de dessins.

18 x 36 pouces. **.23**

27 x 54 pouces. **.45**

36 x 72 pouces. **.75**

6 x 6 pieds. **1.25**

CARPETTES EN CONGOLEUM, 18 x 18 pouces, pour crachoirs. Spécial. **.09**

TAPIS POUR CHEMINS OU ESCALIERS, réversibles, fond fleché, avec bordure rouge, 1/2 de verge de largeur. Prix. **.65**

CARPETTES EN TAPISSERIE, sans couture, bonne qualité, choix de dessins et couleurs.

2 1/2 x 3 verges. Val. 19.00 pour **.16.50**

3 x 3 verges. Val. 22.00 pour **.19.50**

3 x 3 1/2 verges. Val. 26.00 pour **.23.50**

3 x 4 verges. Val. 28.25 pour **.25.50**

CARPETTES EN AXMINSTER, choix de dessins, genre oriental.

2 1/2 x 3 verges. Spécial. **.25.00**

3 x 3 verges. Spécial. **.33.50**

3 x 3 1/2 verges. Spécial. **.37.50**

3 x 4 verges. Spécial. **.42.50**

3 1/2 x 4 verges. Spécial. **.57.50**

PRELART CANADIEN, largeur 2 verges, choix de dessins. La verge carrée. **.55**

PRELART LIEGE, largeur 4 verges, choix de dessins et couleurs. La verge carrée. **1.10 et 1.20**

MADRAS BLANC, largeur, 28 pouces, pour petits rideaux. Val. 27. Spécial. **.23**

MARQUISSETTE POUR RIDEAUX, en crème ou écru, 36 et 40 pouces. Spécial. **.50 et .59**

RIDEAUX EN MARQUISSETTE crème ou écru, avec dentelle ou entre-deux, 40 et 45 pouces x 3 1/2 verges, pour **.6.25, 6.75, 7.50, 7.75 à 14.00**

BAGUETTES A EXTENSION, en cuivre, pour rideaux, 15 à 54 pouces de longueur par 3/4 de pouce. Prix. **.20, .25, 30**

Au troisième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président.

Eug. Dupuis, Vice-Président.

A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

RAYON DE LA LIBRAIRIE

ALBUMS POUR PHOTOGRAPHIES, couverture en imitation de cuir, 50 pages, grandeur 10 x 8 pouces. Valeur de 1.25 pour **.75**

FLEURS ARTIFICIELLES, grosses roses, chrysanthèmes, de couleurs assorties. Valeur .10, .12 1/2 et .15 chacune. Spécial, 5 pour **.25**

Au premier.

ETAMPAGE ARTICLES POUR HOMMES

DE BRODERIE

et point d'ourlet faits par des personnes expérimentées.



Chapeaux de paille pour hommes et jeunes gens, valeur extraordinaire.

Grande variété de modèles. Régulier jusqu'à 5.00. Pour écouler à **.49**

Au rez-de-chaussée.

MENUS ARTICLES

Perles en acier taillé, très fines. **.75**
Perles à portières, dorées et argentées. **.15**
Séchoirs pour les bas, 4 x 7 1/2, pour. **.35**
Perles à garnitures, le tube. **.15**
Imitation de perles taillées. **.39**
Séchoirs pour les bas, 8, 9, 10, pour. **.39**
Perles en acier taillé, dorées. **.75**
Perles pour garnitures, en jais. **.18**
Séchoirs pour chaussettes, 10 et 11, pour. **.35**
Perles pour garnitures, colorées et blanches. **.18**
Glands de perles, couleurs assorties. **.18**
Boutons pour garnitures, en perles fines, la douzaine. **.10**
Boutons pour garnitures, toutes couleurs, la douzaine. **.15**
Doublures de chapeaux, chacune. **.15**
Supports pour collets, en noir et blanc **.05**

DE 8 H. 30 A 9 H. 30 AM.
Fil "Dewhurst", Nos 10 à 70, 300 verges, noir et blanc. Spécial, le rouleau **.07**
La douzaine. **.79**
Pas de commandes par poste ou téléphone.
Une douzaine à chaque client.

LES COMMANDES PAR LA POSTE

sont acceptées pour toutes les marchandises annoncées, à moins d'indication contraire.

Ecrivez tout de suite.

SATISFACTION OU ARGENT REMIS

TRES SPECIAL

GANTS LONGS, en dentelle noire seulement. Pointures 5 1/2 à 8. Spécial, tant que le lot durera. **.09**

Au rez-de-chaussée.

REDUCTIONS SUBSTANTIELLES SUR LES MANTEAUX POUR DAMES

MANTEAUX SPORT, en velours cordé et drap couvert. Val. de 10.00 pour **4.19**

MANTEAU DE PRINTEMPS ET D'ETE, pour dames, longueur 7 1/2, faits avec grand collet carré, plusieurs avec ceinture et poches, nuances et styles assortis. Val. jusqu'à 16.50 pour **9.98**

MANTEAUX POUR DAMES, tweed, gabardine, serge. Val. jusqu'à 25.00 pour **14.98**

Un assortiment superbe de styles. Il y a aussi des manteaux d'auto, avec ceinture et poches, dos plissé, grand choix de couleurs. Toutes grandeur. Mardi **14.98**

Notre assortiment de blouses middy est le plus complet. Elles sont faites de reps, duck, jean, shantung, etc., dernier genre américain. Prix spéciaux pour mardi

.98 1.49 1.98 et 2.98

Au premier.

CHAUSSURES POUR HOMMES



Botines pour hommes, très confortables, empeigne en veau mat ou veau velours, lège en cravette, genre boutonné; pointures de 6 à 10. Valeur 6.00 pour **4.39**

Botines et souliers pour jeunes gens et garçonnet, en canevas blanc ou brun, semelle et talon Neolin.

Botines pour jeunes gens, pointures de 1 à 5 **2.29**

Souliers pour jeunes gens, 1 à 5. **2.19**

Botines pour garçonnet, 11 à 13. **2.19**

Souliers pour garçonnet, 11 à 13. **1.99**

Au rez-de-chaussée.

PARASOLS

PARASOLS POUR DAMES, couverture en fil de Lille et batiste, toutes couleurs. Spécial, tant que le lot durera. **.59**

Au rez-de-chaussée.



FEUILLETON DU "DEVOIR"

Un trésor dans les ruines

par Charles FOLEY

26

(Suite)

Et, ayant invité Duluc, le maire et les adjoints à s'asseoir à sa table réservée, il s'assit et mangea sans plus de formalités. Tout le monde l'imita.

C'était un repas froid, très simple, mais copieux: beurre et radis, pâtes, truites, poulets et jambons dans leur gelée, salades et légumes piqués de capucines jaunes, des mets appétissants et gais comme des fleurs sur la nappe claire.

Le couvert était disparaté, mais jol: de vieilles verreries, de la vaisselle plate, des gobelets d'argent. Hector avait une coupe superbe, montée sur pied de vermeil, précieux travail doré-éverle.

Il la soulevait non sans plaisir, afin de boire d'abord, puis aussi pour évaluer son poids.

"Tiens, en a-tu quelques-uns!"

supputa le baron.

Et, jetant un coup d'oeil sur toutes les autres tables, où, comme à la sienne, chacun se servait pour plus de commodité, il estima non sans satisfaction qu'assiettes, plats, verres, nappes, serviettes et argenterie, ne manqueraient pas à la baronnie.

Le festin fut aussi long que joyeux. Sa faim calmée, M. de la Musardière recouvra toute sa belle humeur et répondit aux toasts avec grande éloquence.

Après la liqueur et le cigare, on visita. Hector parcourut son domaine. Duluc eut soin que la visite fût sommaire et esquiva ce qui aurait pu, dans cette belle journée, attrister la vue de ceux dont il était le guide.

Puis il ramena le baron à la tour. Là, on avait paré tant bien que mal la nudité des murs, et ce fut dans la salle du rez-de-chaussée, où se

trouvait entassé ce qui restait de sièges, que, assis dans son fauteuil, M. de la Musardière reçut ses bonnes gens de Chauvigny. Il avait recouvré toute son importance.

La baronne, par contre, se tenait debout, causait avec tout le monde, s'efforçait d'effacer par son affabilité ce qui pouvait choquer dans l'attitude de son mari. Et, d'abord drôle, le gros homme devint si agaçant qu'Estelle préférait bientôt "se donner de l'air". Déjà, dans la cour de la baronnie, des joueurs de vieille perchés sur des tonneaux suppliaient aux orphéonistes encore à table. Des groupes se formaient pour la danse. Certaine que sa présence n'ajoutait plus rien à l'entrain de la fête, Estelle accepta le bras de Duluc, et ils firent le tour de ces ruines trop vivement parcourues.

Du côté de la route et du ravin, la vue était charmante. Le creux de la vallée disparaissait dans un bouquet de verdure formé par les ombelles enchevêtrées et touffues des noyers et des châtaigniers. Au delà, en face, sur une sorte de plateau que dominait la forteresse, étaient groupés le village, le cimetière et l'église; puis des prairies en pente et ombragées de grands arbres montaient jusqu'au faite de la colline. C'était de ce côté nord

et ouest que le site était le plus gai. Ce fut pourtant des ruines de l'est et du midi que la vue parut la plus belle à Mlle de Chauvigny.

Là, à hauteur vertigineuse, de la base de la muraille qui au couchant avait pris une teinte chaude et mordorée, la tour s'élançait à pic sur la Siole et surplombait une gorge profonde et resserrée d'où montait le bruit d'eaux torrentueuses. Puis au loin la gorge s'élargissait, les rochers s'écartaient les rives s'ouvraient en grèves plates, en prairies semées de boulaux, de peupliers, de vernes et de saules. Plus loin encore, on pouvait voir le cours sinueux de la rivière, blanche d'écume, folle aux écueils, aussi bleue et paisible que le ciel dans ses méandres sans obstacles. Très loin enfin, là-bas, au delà d'Ebreuil, s'étendaient les plaines embrumées de l'heureuse Limagne.

Le château de Chauvigny était comme la tour avancée du veilleur, la première des citadelles de granit qui enserraient la Siole et défendaient les défilés étroits de la région volcanique.

"Ah! que j'aime ce site farouche! répétait Estelle en s'appuyant au bras de Raymond, dans son émotion mêlée d'un peu de vertige. Que j'aime notre vieille forteresse inaccessible! Il semble qu'on

y puisse vivre au-dessus de toutes les clameurs des hommes et de tous les bruits de la terre. Je crois que j'y serai heureuse!"

—Et là? demanda Duluc.

Dans le crépuscule, venant déjà doucement, il désignait, sur l'autre rive, au sommet d'un roc non moins sauvage qui formait avec le mont de Chauvigny la gorge profonde où s'étranglait la Siole, une petite maison blanche, juste en face, mais séparée de la tour par l'abîme du torrent.

Estelle se retourna et regarda cette jolie demeure, légèrement rosée par le soleil à son déclin, entourée d'un jardin foisonnant de fleurs et de verdure. Dans cet horizon de cimes chauves, de désolation stérile à perte de vue, cette maisonnette claire lui donna vaguement l'impression d'une colombe posée dans un désert ou d'une voûte espérée sur une mer très sombre. Les beaux yeux humides de la jeune fille cherchèrent les yeux de Duluc; elle sourit tendrement et dit dans son sourire:

"Là surtout, je crois que je serais heureuse..."

Vivement, elle retira son bras léger du bras de Raymond et redescendit dans la cour, où la jeunesse dansait toujours au son des vieilles.

Les deux jeunes gens s'attardèrent à regarder.

Des paysannes enlevaient le couvert quand le baron reparut, suivi de la baronne. Les danseurs s'arrêtèrent par respect. D'un geste magnanime Hector invita la jeunesse à reprendre "le cours innocent de ses plaisirs champêtres". Telle fut sa formule élégante. Son attention fut bientôt captivée par les femmes qui s'élevaient le couvert. Il s'arma de la voir entasser argenterie, vaisselle, verres, nappes et serviettes dans des paniers à demi remplis de foin. Il s'élança vers elles et les interpella:

"Qu'est-ce que vous faites là?"

—Nous remballons tout, monsieur le baron.

—Pour porter où?"

—Au village, afin de rendre à chacun son bien.

—Comment, au village? Vous allez me faire le plaisir de remettre tout cela où vous l'avez pris: dans les armoires de la baronnie!"

—Mais ce n'est pas à la baronnie, expliqua une des femmes. Chacun de nous a fourni ce qu'il avait de plus beau. Pour orner votre table, m'sieur le curé a prêté ses salières et ses gobelets de vermeil, m'sieur Duluc la vaisselle plate et la coupe à pied d'argent, m'sieur le maire ses petites cuillères, et Amélie le linge

fin. La fête est finie, m'sieur le baron: faut bien qu'on restitue tout ça!"

Le baron, se croyant réellement volé, se fâchait tout rouge. La servante du curé intervint, confirma la dire des bonnes femmes. Puis Duluc, à son tour, attiré par la querelle, certifica que tout avait été prêté.

Hector, vexé, tourna les talons furieusement et se rapprocha des danseurs, ne se sentant pas le courage de regarder enlever tant de chât qui'il avait jugées siennes.

lui, pourtant, de temps à autres ne pouvait s'empêcher de jeter un coup d'oeil vers les paniers où il disparaissait. Et il confia fardement à la baronne, d'une voix qu'étouffait l'indignation:

"Veux-tu parier qu'ils emportent les chaises, les tables et mes bancs!"

—Mais, mon ami, cependant, tout cela leur appartient vraiment?"

—Leur appartient vraiment? Ah, vous êtes encore naïve, madame la baronne."

Et, quoi que pût dire Hermance, bien plus préoccupé de ce déménagement que de la danse à laquelle assistait pourtant la place d'honneur, il ne cessait de répéter:

(A SUTREY)